

# DETECTIVE



## LA FIN de M<sup>R</sup>-PUILLAT "rentier"

Madame Deaudon, encore tout émue, explique à M. Fœx, chef de la Sûreté de Lyon, comment elle découvrit le cadavre de Monsieur Puillat. (Lire l'enquête de J. Barraud, en pages 2 et 3)





L'acharnement des assassins à retrouver le magot se traduit par le bouleversement complet de la chambre de Mme Dorillat. — Le cadavre de cette dernière dans la cuisine, où il fut retrouvé.



Refaisant pas à pas le chemin suivi par les bandits, l'inspecteur chef Masson s'efforce de retrouver des traces susceptibles d'aiguiller l'enquête dans le bon sens



Vraisemblablement, M. Puillat, "rentier" fut attaqué par derrière. C'est ce qu'explique M. Giraudet, sous-chef de la sûreté de Lyon, à ses collaborateurs.



16375  
LYON  
(De notre correspondant particulier.)

**D**IS-MOI, Gégène, je voudrais une « gravos », mais jeune, très jeune. J'ai que des filles d'Hollywood en ce moment et de vieux clients en ont « marre » de frotter leurs ventres à leurs côtelettes.

— J'ai ce qu'il te faut. Un faux poids, une belle môme des Flandres. Tu sais, elles se nourrissent, là-bas, avec du lait et des patates, ça engraisse. Et avec ça, travailleuse. Elle ne rechigne pas au boulot.

— Bon, fais-lui prendre le premier train. J'irai la chercher à la gare.

François Puillat, tôlier à Lyon, demandait au plieur Gégène, Faubourg Saint-Denis, une nouvelle pensionnaire Sa maison, bien achalandée, était connue de toute la région. Ses affaires étaient prospères.

Il avait eu, comme tous ses collègues de France ou de Navarre, quelques coups durs. Les messieurs de certaines dames avaient trouvé que la location des charmes de celles-ci était mal payée par François. Mais quel est le monsieur Philibert qui n'a jamais eu maille à partir avec quelque protecteur, malhonnête ou exigeant ? Il était d'ailleurs de taille à se défendre. Grand, gros, puissant, aux biceps redoutables, François Puillat était un costaud et certaines « flanelles » récalcitrantes en avaient fait l'expérience matérielle.

Quoi qu'il en soit, c'était un homme respecté, ayant des relations avec les notabilités du pays, s'occupant d'un club de football, ayant le geste large quand il le fallait.

Et, il y a quelques années, il vendit sa maison Tellier. Un bon placement, en somme. Riche déjà, il arrondissait encore plus son aisance confortable. Et puis, cet homme avait la passion de la bibeloterie. Il aimait flâner, adorait les vieux meubles, recherchait l'objet rare, l'occasion cachée sous quelque grenier sombre, achetée bon marché et revendue avec un sérieux bénéfice.

Sa retraite volontaire venue, proportionnelle si l'on peut dire, il allait pouvoir trafiquer à l'aise, fouiner, prospecter la campagne, dénicher la pièce unique, revendre, augmenter sa fortune rondelette.

Il ne vivait plus dangereusement. C'est pourtant dans sa quiète maison de retraite qu'il allait trouver une mort horrible, ainsi que sa belle-mère, petite et inoffensive dame de soixante-quinze ans, Mme Dorillat, dite Mémé.

### Retraite

Donc, François Puillat, à quarante ans, en 19<sup>e</sup> décida de se retirer Sa demeure « hospitalière » cédée à un collègue, il se rendit acquéreur d'un magnifique domaine, 58, rue Aristide-Briand, à Saint-Rambert-l'Île-Barbe, proche de Lyon. Pour 45.000 francs, il eut une villa somptueusement meublée, un parc imposant avec des bosquets, de vieux arbres et une terrasse surplombant la Saône. De tôlier, il devenait tout d'un coup châtelain. Il pouvait, de sa propriété, tremper son fil de tortue dans la rivière et pêcher brèmes et gardons. C'est un sport qui ne l'excitait guère : sa passion le portait ailleurs.

Au volant de sa belle auto, il parcourait les campagnes, visitait les fermes, les maisons isolées, les petits villages, tous les coins, en somme où les habitants, s'ils savent, grâce à la T. S. F., le cours des légumes ou des œufs aux Halles, ignorent encore la valeur d'un beau bahut, d'un pétrin de l'époque de Louis XV ou d'une belle commode signée par les habiles artisans du XIV<sup>e</sup> siècle.

Il achetait, « au mieux de vos intérêts », croyez-moi, disait-il à ses vendeurs occasionnels. Parfois, il ajoutait : « Vous n'auriez pas quelques vieux louis d'or ? Ça ne va plus rien valoir dans quelque temps. Je m'entends : l'Etat va obliger l'or à sortir. Le moyen ? Il le trouvera bien, allez. Alors, si vous en



# DE M<sup>me</sup> PUILLAT

possédez, n'hésitez pas. Je vous en donne un bon prix. Tenez, lisez sur le *Nouvelliste de Lyon* ou le *Progrès*. Le cours est officiel ; moi, pour vous faire faire une affaire, j'y ajoute quelque chose. »

Tous ne marchaient pas. C'est tout de même solide le métal doré, et les faffots, à l'heure d'aujourd'hui, pensaient-ils... Mais, c'était tout de même tentant, les offres de ce brave homme, descendu d'une belle auto et qui avait tant de rondeur familière. Il était rare que François Puillat rentrât à sa gentilhommière bredouille. Quelques jaunets tintaient dans sa belle bourse de cuir, qui renfermait jadis les recettes de la journée de passes ou du casuel...

Il allait aussi dans les salles de vente, dans les saies qui se vendent à l'encan sur la place publique. Il s'y rencontrait avec quelques amis, de ceux qui constituent des « bandes noires », c'est-à-dire des manières de syndicats qui se forment pour empêcher la hausse des prix avant que le marteau du commissaire priseur ou la voix de l'huissier ait annoncé : P' « adjudé » au plus offrant et dernier enchérisseur.

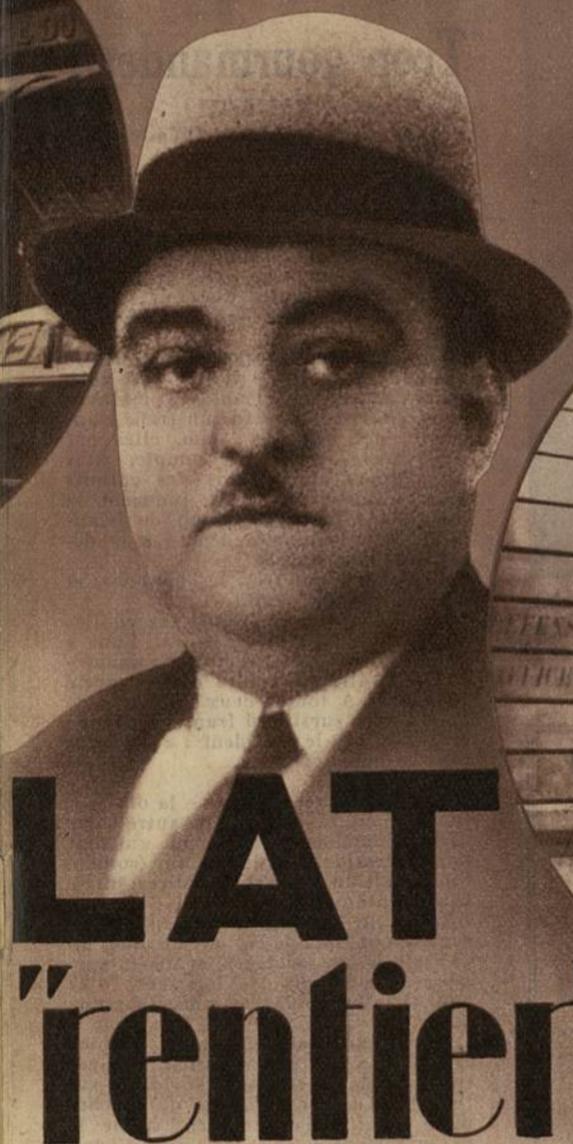
Ça, c'était sa vie normale, courante, d'homme actif et pour qui l'argent reste tout de même un maître. Puis, dans les petits troquets de Lyon, parfois les grands, on pouvait le voir, à la fin de l'après-midi, faisant la belotte avec de vieux camarades. C'étaient, pour la plupart, il faut le reconnaître, des tôliers en activité. Il aimait, malgré tout, se retremper dans cette atmosphère qui fut la sienne si longtemps. Il pouvait se permettre de donner un conseil aux jeunes.

Il parlait d'autres choses aussi. Les temps étaient



Par quoi fut assommé M. Puillat ? On avait pensé un moment à une statue qu'on trouva brisée. Mais, ce ne fut pas l'arme du crime. — Les policiers la recherchent dans le parc.

# LA FIN



# L'AT "rentier"



La grande brasserie, à Lyon, dont Puillat était l'habitué. — Un portrait de la victime. — Devenu amateur d'objets d'art, Puillat fréquentait l'hôtel des ventes. — Son cadavre, tel qu'on le découvrit.

durs et il fallait travailler parfois en marge des lois. Lui, François Puillat avouait, sans honte aucune, son petit trafic d'or rémunérateur.

— Je suis pas comme vous, moi, je n'ai plus de femmes qui « bossent ». Il faut bien que je me dém...

Méthodique, avons-nous dit au début, Puillat l'était, et exact en plus.

A heure fixe, après avoir lampé son vermouth-curacao, il saluait la compagnie et se dirigeait vers le quai de la Pêcherie, où il prenait le « train bleu » afin de rejoindre sa belle-mère, à l'île Barbe. Pour rien au monde, il n'eût dérogé à cet horaire.

Il sonnait pour annoncer son arrivée. Un redoutable berger allemand, Siki, se précipitait à sa rencontre, en aboyant de joie. La bonne bête ne connaissait que ses maîtres et personne ne se fût aventuré dans le parc sans avertir. M. Puillat, « rentier », chaussait ses pantoufles, ouvrait sa radio et la vie de famille se déroulait sous la lampe, jusqu'à ce que la vieille dame, que ses rhumatismes taquinaient un peu, eût manifesté le désir d'aller se reposer. Son gendre ne tardait pas à faire comme elle et, dans la villa endormie, on n'entendait plus que les pas feutrés du chien, sur le gravier ratissé du jardin.

## Le crime

Madame Dorillat, qui ne quittait guère la maison, avait néanmoins des confidentes avec qui elle aimait faire un brin de conversation.

— Quand François n'est pas là, disait-elle, je m'ennuie. J'ai toujours peur qu'il ne lui arrive quelque chose et parfois, la nuit, si le sommeil est long à venir, je pense qu'on pourrait bien venir nous assassiner. J'ai de l'or, j'en porte même toujours dans une poche intérieure cousue sous ma jupe. C'est une vieille habitude.

Les voisines apaisaient son trouble.

— Qui voulez-vous qui vienne, dans notre calme banlieue, faire un mauvais coup ? Les apaches ont assez d'occasion de travailler ailleurs. Le cambriolage de villas, habitées surtout, comporte pour eux trop de risques.

Ces bonnes paroles calmaient les craintes de « Mémé », momentanément s'entend, car elle revenait à la charge quelques jours après.

— Mais, vous avez Siki, Mémé. C'est un bon gardien.

— C'est vrai, disait-elle en lui caressant la tête, il est sauvage avec les visiteurs. Et, avec nous, si doux.

Le 10 novembre, à 15 heures, deux voisines, Mmes Deaudon et Grange, confidentes habituelles de la vieille dame, s'étonnèrent de ne pas l'avoir vue. Mieux encore, le volet de sa chambre était encore fermé.

— C'est anormal, murmura Mme Deaudon. Elle est peut-être malade et son gendre absent. Il faut aller voir ce qui se passe.

En femme de décision, elle alla prendre une échelle et l'appliqua au mur du jardin. Elle y monta, mais à peine sa tête eût-elle dépassé le faite du mur que Siki, qui se promenait dans le parc, hurla à la mort. En même temps, Mme Deaudon aperçut, près de la bête, le chapeau de M. Puillat, à côté d'une statuette brisée, le tout sur une large mare brune.

— Du sang, s'écria-t-elle. Un malheur est arrivé. Elle dégringola l'échelle et, en compagnie de Mme Grange, les deux femmes coururent alerter police-secours.

La camionnette garnie d'agents et sous la direction de M. Bousquet, commissaire de police du quartier Lyon-Vaise, arriva bientôt. Le parquet suivit de près. Il y avait MM. Lodibert, juge d'instruction ; Pascal, substitut, Berger, greffier, qu'accompagnaient MM. Foex, chef de la Sûreté ; les inspecteurs de la brigade Masson et le docteur Jacques Locard, du laboratoire de Police.

Une espèce de serre, qui abrite les plantes l'hiver, avait sa porte ouverte au fond du jardin. Tandis que des agents maintenaient le chien, devenu féroce à leur approche, d'autres fouillaient l'orangerie. François Puillat, couché sur le dos, était mort. Il avait le crâne fracassé du côté gauche et l'oreille déchiquée, presque arrachée.

Dans la maison, les enquêteurs découvraient, presque en même temps, le cadavre de Mme Dorillat dans la cuisine. Elle avait eu la carotide sauvagement tranchée d'un coup de couteau. Sa robe, haut troussée, prouvait que les assassins connaissaient la poche secrète où elle renfermait ses louis d'or.

On remarquait aussi de nombreuses ecchymoses à la cuisse droite, et il semble que les bandits l'aient

## Solution de notre problème policier :

### L'enlèvement du caissier Laurent

La mise en scène du caissier Laurent pour faire croire à son enlèvement est flagrante.

En complet accord avec sa femme, pour commettre ce vol, Laurent a profité de la présence de deux jeunes gens aux abords de l'usine pour faire porter préventivement contre eux une suspicion, susceptible de renforcer par la suite sa version d'un enlèvement.

Au cours de ses explications, concernant sa séquestration de douze jours, Laurent a oublié que, pour rendre cette version plausible, il ne devait pas être fraîchement rasé.

torturée afin de lui faire avouer où se trouvait une cachette renfermant le gros magot qu'il convoitait.

Dans les chambres, dans le salon, tout était sens dessus dessous, tout avait été fouillé hâtivement.

Dans le quartier, calme et silencieux toujours, on n'avait pas entendu le chien donner l'alarme. Fallait-il en déduire que les auteurs du crime étaient des familiers du couple ? Chose troublante : au fond du jardin, un petit pavillon est loué, l'été, à des bijoutiers lyonnais qui laissent leur appartement de Lyon jusqu'au mois de novembre. Or, ces derniers, M. et Mme Sanne, étaient rentrés à Lyon la veille du crime, définitivement... Les criminels étaient donc bien au courant des allées et venues dans la villa...

Seulement, ils oublièrent de visiter la salle à manger et c'est là que le coffre de François Puillat était scellé. La porte de cette pièce étant fermée à clef, c'est peut-être ce qui empêcha les bandits de pousser leurs recherches plus loin.

## Hypothèses

François Puillat était-il un trafiquant d'or ? On croit savoir qu'il possédait chez lui, en dehors d'un nombre imposant de louis, de nombreux lingots d'or. Avait-il été suffisamment discret à ce sujet auprès de vieux compagnons d'une époque où sa situation le mettait en rapport avec de nombreux individus vivant en marge du code ?

Ce qui est certain, c'est que les auteurs du forfait savaient parfaitement l'heure propice pour l'accomplir. Il est possible aussi que l'arrivée inopinée de François Puillat ait déjoué leurs projets et les aient obligés de se cacher brusquement alors qu'ils pensaient ne trouver à la villa que la vieille et inoffensive vieille Mme Dorillat.

Il est probable que les criminels ont pénétré eux-mêmes dans la propriété en escaladant le mur du parc : une échelle volée dans le chantier de M. Deaudon, était dressée contre ce mur, dans un endroit retiré, chemin du Jolivet. On pensa un moment à une mise en scène, mais des tuiles cassées semblent bien montrer que les assassins ont passé là.

De l'examen des lieux, on peut encore déduire que M. Puillat a été tué le premier. En effet, lorsqu'il fut attaqué il était en pantoufles. En arrivant de Lyon, il avait déposé ses souliers, que l'on retrouva dans la cuisine. Or comme c'est également dans la cuisine que fut tuée sa belle-mère, il est évident qu'il aurait donné l'alarme, en découvrant le cadavre, avant de songer à se déchausser.

Les bandits ne comptaient certainement pas sur sa présence. Mais, ils étaient plusieurs et surprisent le malheureux « rentier » par derrière, alors que celui-ci se rendait à la serre.

Lui mis hors d'état de nuire — et pour cause — il était mort — les assassins n'eurent ensuite plus devant eux que la pauvre belle-mère. C'était une victime facile pour des hommes décidés à tout. Reste le mystère du silence du chien... Il est fort possible aussi que ses aboiements n'aient pas plus que cela éveillé l'attention des voisins. Un chien hurle, dans la nuit. C'est banal à la campagne et, de très bonne foi, des témoins peuvent se tromper pour l'instant. Il apparaît que les bandits n'avaient en vue que le vol d'importants lingots d'or ou de sommes élevées. La venue inopinée de François Puillat déjouant leur plan, ils n'hésitèrent pas à commettre un double crime. C'est l'opinion des enquêteurs après leurs premières investigations.

J. BARRAUD.

# LA JUSTICE DES HOMMES

## Ciné et mœurs

**S**i la musique adoucit les mœurs, il n'en va pas de même du cinéma qui, trop souvent, les exacerbe. Le spectacle est dans la salle, plus que sur l'écran. Les amoureux timides y trouvent une ombre propice ; les vicieux et les vicieuses s'y frôlent, s'y caressent, et ce n'est pas rare que le silence soit coupé par des soupirs d'alanguissement. Il advient aussi que des scènes de violences s'y déroulent. C'est même ce qui amenait l'autre jour, devant la 17<sup>e</sup> chambre, Z..., inculpé de coups et violences sur la personne de M. S... L'altercation suivie de coups avait eu lieu dans un cinéma des boulevards à propos de bottes, je veux dire à propos de politiciens. L'avocat de l'accusé s'agite comme un beau diable.

— Mon client est un brave homme et c'est un homme brave. Il a fait la guerre ; il ne peut souffrir les juifs.

Cette opinion flatteuse, il se trouve que quelqu'un ne la partage pas : c'est l'avocat de la partie civile.

— Votre client, dit-il, n'est pas un brave ; c'est un menteur. Il prétend être étudiant ; or, il tient un bordel.

Le président interrompt cette philippique en posant une question apparemment anodine :

— Et le vôtre, maître, que fait-il ?

— Il tient une maison close, mon président.

Evidemment une maison close, cela fait mieux qu'un bordel, mais, puisque c'est la même chose, le président trouve équitable de renvoyer les deux parties dos à dos, à dos verts, si j'ose dire, tout en leur donnant une suprême leçon :

« Messieurs, je vous engage, à l'avenir, à vider vos querelles ailleurs que dans des cinémas ; vous avez les « fortifs », les trottoirs de Montmartre et ceux du Faubourg Saint-Martin ! Laissez, aux amoureux d'images et de baisers, les cinémas ; ce n'est pas votre milieu. S. F.

## Ah! les amis!

**S**EIGNEUR! gardez-moi de mes amis!... Jamais l'exclamation connue n'aura été plus opportunément rappelée que dans ce procès de divorce, que vient de juger la quatrième chambre du tribunal civil de la Seine.

Oui les amis sont bien gentils, mais ils sont parfois des calamités, comme l'a prouvé cette récente histoire judiciaire.

Une femme se plaignait de la « frigidity » de son époux.

Après trois ans de mariage, disait-elle dans son assignation, elle était aussi pure qu'au jour des noces, aussi intacte. Et de cela elle se plaignait, car n'avoir pas subi, comme on dit en d'autres occasions, « les derniers outrages » est pour une femme mariée la plus caractérisée des injures.

Un certificat attestant la totale virginité (pas la moindre trace d'« effraction », pas la plus petite tentative, qui eussent laissé des traces) était produit par la demanderesse en divorce.

Le mari n'avait donc aucune circonstance atténuante. De sa part, le mauvais vouloir était évident, la carence totale ; ce chapon était gravement coupable, moins d'être chapon, disait la femme, que d'avoir caché qu'il l'était, avant de passer devant Monsieur le maire.

Car, c'est l'essentielle question : qu'un mari n'abuse plus de son droit de cuissage, parce que ses possibilités viriles sont affaiblies, il n'y a pas là, matière à divorce.

L'impuissance ne devient motif de divorce que lorsque l'homme, délibérément et imprudemment, a omis d'en avertir sa fiancée.

Tel était donc l'exposé des griefs de l'épouse.

Le tribunal ordonna une enquête,



Un dévoyé, Roger Neuville, tua un inverti, trop confiant. Devant les assises de la Seine, présidées par M. Delegorgue (à g.), à la dernière minute, Neuville assura avoir un complice, Mario, dont l'existence est problématique. L'avocat général Flach (à droite) ne put requérir car M<sup>e</sup> Delaunay (au centre), avocat de l'accusé, fit renvoyer l'affaire.

## NOTRE VOIX PAS D'HYPOCRISIE

**I**l faut louer, féliciter vigoureusement un magistrat qui a tenu récemment un langage qui l'honore.

Ce magistrat, un des plus remarquables parmi les conseillers à la cour d'appel de Paris, est M. Delegorgue, qui préside la session actuelle des Assises de la Seine.

En ouvrant, lundi dernier, les débats du procès de Roger Neuville, ce jeune dévoyé de seize ans qui tua le contrôleur des Contributions directes Rabouin, victime de ses mœurs inavouables, le président Delegorgue ne mâcha pas ses mots : « Il y a, dit-il, un mal social grave, celui-là même dont le procès de ce jour est le régnant reflet. Pas d'hypocrisie. Le scandale est de taille : il importe de le dire hautement, afin qu'une action commune et généralisée soit accomplie... »

Un tel langage, exprimé par un tel magistrat, mérite d'être retenu.

C'est précisément celui que nous nous efforçons de parler à *Détective* : pas d'hypocrisie, dénoncer le mal, quand il est facile à toucher du doigt, ne pas se contenter de le camoufler, ne pas avoir peur de dire les choses comme elles sont.

Tel a été notre but, depuis dix ans.

On nous en a voulu parfois ; on nous a reproché ce souci de vérité, d'information documentaire. Des esprits méfiants, tortueux ont déformé le sens de nos campagnes et ont osé en blâmer la franchise.

On comprendra que nous éprouvions quelque satisfaction des paroles de M. le président Delegorgue : elles justifient notre méthode de travail, elles nous confirment dans l'opinion que nous ne nous étions pas trompés.

Car le grand magistrat, en soulignant la nécessité d'un commentaire public sur le crime du jeune meurtrier et sur les ravages inquiétants du vice, s'adressait beaucoup plus à la presse qu'aux spectateurs du procès.

C'est la presse, témoin vigilant de l'opinion qui seule pouvait par le compte rendu des débats, tirer de cette lamentable et répugnante audience l'enseignement nécessaire.

A ceux qui estiment que le silence vaut mieux que la critique, l'étouffement que le récit impartial du fait-divers, et qui pensent que le bandeau sur les yeux est préférable à la nette vision de la vérité, le jugement du président Delegorgue apportera le plus autorisé des démentis.

Pour nous, il a la valeur d'une éclatante justification.

## COURRIER JURIDIQUE

E. F., Lille. — Les diseurs de bonne aventure tombent en principe sous le coup de la loi. L'article 479 du code pénal, à son paragraphe 7, punit d'une amende de 11 à 15 francs « les gens qui font métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes ».

Mais à côté de cette infraction, bénigne, puisqu'elle n'est qu'une simple contravention, il arrive que le Parquet poursuive devant le tribunal correctionnel, les mages, astrologues et devins, comme ce fut le cas, il y a quelques mois, à Paris. Des peines d'emprisonnement furent prononcées pour escroquerie, le tribunal ayant relevé tout un ensemble de manœuvres frauduleuses, une mise en scène, qui caractérisaient le délit.

Marcel D'heedene. — Nous ne pouvons donner suite à votre demande. Le projet que vous nous soumettez est impossible à réaliser : jamais l'exploitation que vous voulez réaliser sur les foires n'aura l'autorisation administrative ; elle serait certainement interdite.

Au chômeur malheureux, Marseille. — Les réformés qui n'ont pas fait de service militaire ont certainement le droit de travailler dans cette usine : il ne s'agit pas d'un « emploi réservé » ; l'embauchage peut donc être librement effectué par la direction de l'usine, comme elle l'entend.

Emile L., Belfort. — Votre lettre nous a vivement émus. Nous consacrerons au cas que vous nous exposez une chronique, car il y a là une question d'intérêt général. Il faudrait absolument que vous obteniez une audience du préfet, à qui vous exposeriez la situation de M. W... Une contre-enquête pourrait être ordonnée et si les résultats en sont favorables, la mesure prise contre votre ami serait rétractée.

Fidèle lectrice, D. S. L. — Le jugement d'adjudication des immeubles aux enchères, à la suite de saisie, est définitif. Il n'est pas susceptible d'appel. Il ne peut faire l'objet que d'un pourvoi en Cassation, pour vice de forme.

## Trop gourmandes!

**A** la treizième chambre correctionnelle, deux vieilles dames sont poursuivies sous l'inculpation de vol.

Elles sont extrêmement dignes, sous leurs voiles de deuil. Timides, même effarées de se trouver devant un tribunal, elles avouent leur faute. Employées dans une confiserie, elles ont volé des bonbons.

Car elles sont gourmandes ; elles le reconnaissent. Elles n'ont pas volé, comme beaucoup d'employés malhonnêtes pour réaliser dans un trafic clandestin, des bénéfices ; non, elles ont volé pour leur propre plaisir, pour leur propre plaisir, tels des enfants qui, au sortir de l'école, plongent la main dans le bocal rempli de friandises, imprudemment déposé à la devanture d'un magasin.

Elles aimaient trop les bonbons, et c'est ce qui les perdit.

Le président Rey gronda ces vieilles dames, au casier vierge et qui, l'une a soixante-trois ans, l'autre soixante-cinq ans, allaient perdre leur virginité judiciaire. A toutes deux, un mois de prison avec sursis, 16 francs d'amende et — punctua le président : « Ne volez plus de bonbons ! »

A une audience voisine — la dix-septième chambre — c'est une autre sorte de gourmandise excessive qui amenait une professionnelle de l'amour (comme l'indiquait un rapport de police) sur le banc d'infamie.

Une fille, grande, blonde et qui reconnaissait qu'elle ne vivait que du produit de ses racolages, avait été surprise dans le bois de Vincennes, le 27 août, à la fin de l'après-midi, dans une allée.

Et le garde avait tout vu et tout décrit dans son procès-verbal : l'appétit goulu de l'inculpée et l'évidente satisfaction de son complice qui, lâchement, avait pris la fuite, lorsque le garde, sortant de sa cachette, était venu interrompre la partie de plaisir, au moment précis où elle allait aboutir à son épanouissement final...

Trop gourmande, elle aussi, mais plus de la même façon que les sexagénaires, elle subit les reproches du président et promit de ne plus recommencer... en public.

Elle s'en est tirée avec deux mois d'emprisonnement et le sursis. — S. F.

## Ah! les amis!

pour éclairer sa religion. Drôle d'éclairage!

Devant un juge, l'enquête eut lieu, des témoins entendus de part et d'autre.

Or, un témoin cité par le mari, emporté par son zèle cordial, par sa sympathie vigilante, passa la mesure.

« ... Mon ami impuissant ? s'écria-t-il dans le cabinet du juge-rapporteur ? La bonne blague ! Mais c'est le plus fameux lapin que je connaisse. Un gaillard bien monté et qui se sert vigoureusement de ses attributs. Je lui ai connu au moins sept maîtresses, toutes ravies de ses exploits : L'une d'elles m'a même raconté en confidence (mais je révèle sa confidence pour servir la vérité), qu'il avait battu un record une certaine nuit, inoubliable. Accuser mon ami d'être impuissant, c'est une calomnie, Monsieur le juge, une vile calomnie !... »

« Fort bien », remarqua l'avocat de la femme qui était M<sup>e</sup> Maurice Garçon : « Le mari de ma cliente a donc eu des aventures extra-conjugales ? J'en prends acte et je demande au tribunal de relever contre mon adversaire le grief d'adultère, qui vient de nous être si complaisamment indiqué par son propre témoin... »

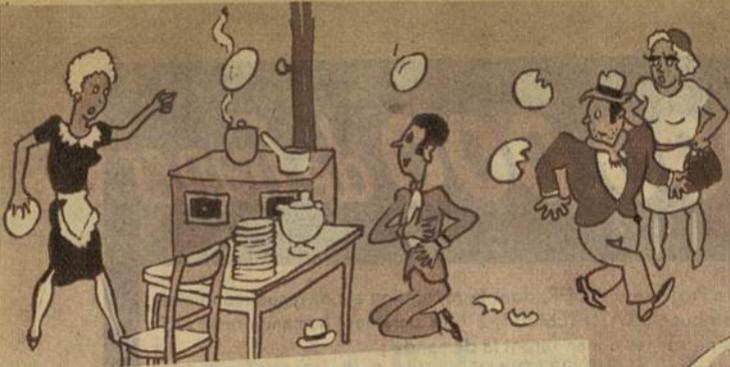
Le raisonnement de M<sup>e</sup> Garçon était impeccable.

Le tribunal, ne prenant pas parti dans la délicate question de la virginité de l'épouse (après tout, elle s'était peut-être dérobée aux caresses de son mari ?) constata l'adultère et le divorce fut prononcé (c'est peut-être une erreur judiciaire, due au zèle maladroit d'un ami) aux torts exclusifs du mari.

« ... Gardez-moi de mes amis ! »

# Cette sacrée Vérité...

par SIMONE FRANCE

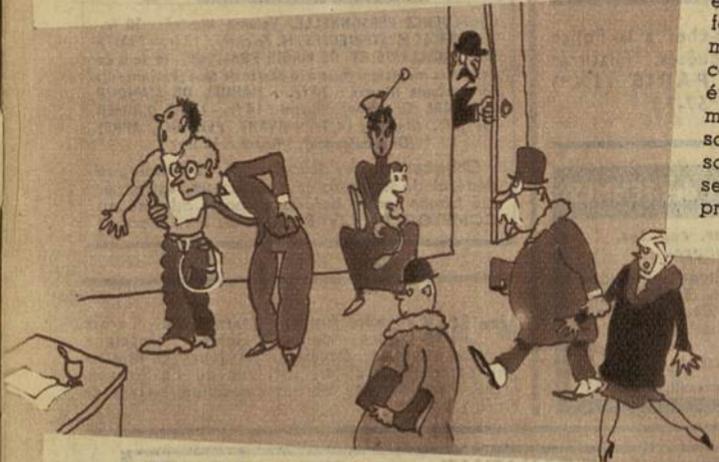


**LUNDI.** — « Mes chères sœurs... » Cela débute comme un prêche et pourtant l'histoire est immorale. C'est à Grenoble que ça se passe. Une jeune bonne; Yvonne D..., vivant de galanterie; un Arabe — Gaby, l'Algérien — un chômeur, le beau Raymond; ces deux derniers souteneurs, telle est la distribution, et maintenant le rideau se lève. Yvonne D... présente Gaby à la jeune bonne. Il s'indigne de voir une aussi jolie fille laver la vaisselle. « Je vais m'occuper de vous. » Mais la jolie fille comprend de quelle occupation il s'agit et elle « l'en-voit rebondir ». II<sup>e</sup> acte : Yvonne jette sur la piste d'un bal le beau Raymond qui fait danser la jeune bonne. Rien n'incite aux confidences comme l'étreinte de deux corps pressés et tournoyants aux sons d'un jazz. Elle se plaint de Gaby. Il s'en charge. « C'est fait; mais Gaby exige 1.000 fr. » III<sup>e</sup> acte : Raymond à son tour propose une petite place de tout repos dans une maison lyonnaise. La jeune bonne — qui n'est pas à tout faire — refuse; il menace. Elle porte plainte. IV<sup>e</sup> acte : Yvonne, Gaby et Raymond sont arrêtés. Vous voyez bien que mon drame finit moralement.



**MARDI.** — Je vous raconte, par ailleurs, l'histoire de cette jeune bonne grenobloise. Des tenanciers de maisons closes lyonnaises faisaient mieux. Ils avaient recruté, pour leurs établissements, des jeunes gens de quinze à dix-huit ans. J'ai connu, lorsque j'étais enfant, dans mon petit village du Quercy, l'école laïque mixte : d'un côté, les filles, de l'autre, les garçons. Les tenanciers lyonnais inventèrent, eux, l'école d'amour mixte: d'un côté, les filles, de l'autre, les adolescents. Il y en avait pour tous les sales goûts. Le plus difficile était d'obtenir l'agrément des jeunes garçons. On les apprêtait avec un peu d'argent et en leur laissant croire que leurs ébats auraient des femmes pour partenaires — ô, les Oarystis, les premières maîtresses... — Mais lorsque les jeunes gens comprenaient à quel usage d'ignobles vicieux ils étaient réservés, certains se fâchaient. Alors, on les menaçait de mort. Simplement. Les cinq tenanciers sont poursuivis mais non arrêtés, ce qui est un autre scandale; un troisième est que les lubriques qui se servaient d'enfants pour leurs monstrueuses pratiques soient en liberté.

**MERCREDI.** — Dans de vieilles auberges de province, on voit encore sur les murs ces avis : « Ici, on loge à pied et à cheval », ou « On peut apporter son manger. » Nos mœurs modernes ont changé tout cela, ont perfectionné tout cela. On peut, en certains lieux, venir avec ses vices, avec son igominie, comme on venait naguère, avec son appétit. L'hôtelier se charge du reste. Tantôt, c'est une femme qu'il fournit, tantôt un petit garçon et même, si vous le désirez, quelques heures de paradis artificiel, sous la forme de poudre blanche : cocaïne, morphine. Et avec ça, messieurs dames? Qu'est-ce qu'il vous faut, esprits chagrins, si vous n'êtes pas satisfaits de notre époque. De quoi, diable, se mêle cette police qui perquisitionne dans ce café-hôtel de la rue du Vert-Bois, arrête la tenancière et son amant et poursuit trois intoxiqués, en attendant de connaître les autres? Alors, ton corps n'est plus à toi; on ne peut plus s'intoxiquer en paix? Et la liberté qu'en fait-on? Sophismes, logique, que de criminelles bêtises on profère en vos noms!



**JEUDI.** — Je suis un peu en retard pour chanter les louanges de ce médecin qui guérissait gratuitement. Je suis encore une victime des scandales marseillais qui hantent mon directeur et lui ont fait mépriser, la semaine dernière, ma sacrée vérité. Donc l'histoire est vieille mais, comme les vins et les pierres, l'âge n'en affaiblit pas la beauté. Le docteur Louis Beneteau, ex-interne des hôpitaux, poursuivi en 1936 pour exercice illégal de la médecine, fut acquitté parce que fou, mais il fut enfermé à Villejuif pour la même raison. Au bout d'un an, il s'évada et vint s'installer 7, rue Corbeau. Il soignait les malades et même il leur rendait la santé; des confrères impuissants à guérir les leurs, lui envoyaient des moribonds que Beneteau relançait dans la circulation, alertes et résolus à vivre centenaire. Ceci l'eût mené sans encombre jusqu'à la Faculté de médecine s'il n'eût eu l'imprudence, la folie, lâchons le mot, de ne pas prendre d'honoraires. Je suis sûre qu'on ne peut que retirer à perpétuité de la vie sociale, le fol assez fol pour travailler sans gains, dans un monde aussi bien organisé pour le profit sans travail.



**VENDREDI.** — Je ne crois pas que le percepteur du IV<sup>e</sup> arrondissement ait été très satisfait de la découverte qu'il fit, l'autre jour, dans le couloir, d'une paire de béquilles. D'abord, comme tous les percepteurs, il n'a pas besoin de béquilles pour poursuivre le contribuable défaillant à boulets rouges. Comme tous les percepteurs, il a bon pied, bon œil et si vous essayez d'échapper à ses investigations, réclamations, sommations, vous verrez s'il est manchot ou bancal. Cette paire de béquilles que personne ne vint réclamer, même pas le contribuable qui espérait peut-être ainsi s'acquitter de ses impôts, lui parut d'un fâcheux présage. Dame! si les gens se mettent à payer avec leurs malformations, que ne verra-t-on point dans les bureaux de perception. Ici, un œil de verre, ailleurs, une main articulée, un pied bot, un appendice, un sein flasque, un ventre mol, une oreille cassée, un cerveau fêlé. Ce n'est pas avec cela que M. Paul Reynaud, quelle que soit son ingéniosité, remplira son trésor. Il préfère encore des francs, bien qu'ils ne valent plus très cher...



**SAMEDI.** — Il méritait un sort meilleur, Gaston Loridan qui s'évada l'autre jour de son cachot à Caen où il purgeait une peine de cinq ans de réclusion. Il lui avait fallu d'abord fabriquer une fausse clé avec un vieux morceau de tôle. Essayez un peu de réussir ce petit travail. Puis il avait dû, pour tromper les rondes des gardiens, confectionner un mannequin qui avait une belle oreille sculptée dans un morceau de bois, de sorte que, par le guichet, les gardiens ne voyaient que cette oreille qui les rassurait. Entre deux rondes, Loridan avait ouvert la porte de sa cellule et s'était enfui. Durant quatre jours on le chercha vainement. Enfin, on le vit reparaitre, de son plein gré, hâve, piteux. Il s'était caché dans une cheminée, sur les toits d'où il guettait l'heure propice, qui ne vint pas, de franchir l'enceinte extérieure. Mourant presque de faim, il quitta son inconfortable domaine et se rendit. Il ne crâna pas comme le renard de la fable : « ils sont trop verts. » Au contraire, il dit : « M..., je me suis donné beaucoup de mal pour rien. »

**DIMANCHE.** — Est-ce que vous avez eu déjà l'occasion de solliciter un passeport de l'autorité préfectorale? Ce n'est pas un petit travail. Si vous êtes mariée — c'est mon cas — cela se complique de l'autorisation du mari. Je ne peux pas faire un pas, hors de France, s'il n'y consent. Ce sera gai le jour où je verrai un milliardaire américain s'intéresser à ma personne! Ce jour-là, il me restera à faire la connaissance d'un étranger, quelque peu condamné, quelque peu expulsé. Son aide me sera plus efficace que celle de notre sympathique préfet, M. Langeron, si j'en juge par la facilité avec laquelle Slamaru Mayer, sujet roumain, repris de justice, fournissait des passeports à d'autres étrangers, comme lui en rupture de ban. Oh! l'admirable pays que notre France. Un Français a de la peine à obtenir un passeport français; mais un étranger, deux étrangers, mille étrangers repris de justice, rencontrent un Mayer quelconque, et les voilà en règle. Mayer achetait les passeports à un Italien au prix de 3.000 liras les vingt. Il les revendait 1.000 francs pièce, une bouchée de pain.





Les commissaires Spoti et Filliet viennent de réussir un joli petit coup de filet : quatre cambrioleurs, dont deux employés municipaux, surpris par eux au moment qu'ils pillaient le repaire de Méla, le trop célèbre bandit.

## LA CAVERNE D'ALI-BABA

OU

### A MARSEILLE, LA SÉRIE CONTINUE...

UN hebdomadaire, même s'il est remarquablement équipé pour sa documentation, pour sa rédaction, pour sa fabrication, ne peut décidément pas suivre le train avec les bandits de Marseille. Ce n'est plus une vague, c'est un maïlstrom.

La dernière affaire que me téléphone mon collaborateur et ami Jean Castellano au moment de la mise en pages, est assez savoureuse. Les remarquables policiers Guibbal, Spoti et Filliet viennent d'arrêter quatre cambrioleurs : Henri Serre, Désiré Cayré, Paul Cippolini et Louis Castiglioni. Ceci n'est rien.

Quatre cambrioleurs à Marseille, c'est même moins que rien ; la première originalité est qu'on les arrête. Je ne vous étonnerai pas non plus en ajoutant que, sur ces quatre malfaiteurs il y avait deux employés municipaux, Cayré et Cippolini qui, entre parenthèses, participaient, la semaine dernière, aux travaux de sauvetage et de déblaiement des *Nouvelles Galeries*. Dame ! on a beau être cambrioleurs, on n'en est pas moins fonctionnaires. Une autre chose farce, en cette histoire, est que les quatre malfaiteurs ont été pris en train d'opérer dans une villa bien connue par les gens du milieu pour lesquels elle porte le nom qui est un programme, un symbole : la Caverne d'Ali-Baba ; que cette villa était le siège social, l'entrepôt et le repaire de la bande Méla. Méla, le caïd, cambrioli, mis en coupe réglée par de petits casseurs. Ils ignoraient cela (vous voyez que ce sont des rien du tout), et ils ont eu, en l'apprenant, une belle terreur rétrospective : « Si nous étions tombés sur la bande à Méla, nous étions bons, car, tout de même, ils connaissent Méla de réputation. Ils préférèrent tomber sous la coupe de la police que sous les coups du browning à Méla.

Peut-on soutenir que ces fonctionnaires-cambrioleurs ont agi moralement en reprenant un bien mal acquis ? Résumons-nous : la semaine dernière quatre hommes attaquent deux

employés au bar de l'Univers, s'emparent de leur camionnette contenant 700.000 francs de titres difficilement négociables mais dans laquelle ils espéraient trouver mieux : des lingots d'or, que, toutes les semaines, ce jour-là, convoient les deux employés. Notons, en passant, que si la date des obsèques des victimes de l'incendie n'avaient point été reculées, elles se fussent déroulées à l'heure précise où les quatre bandits pénétraient, revolver au poing, dans le bar de l'Univers, presque, pour ainsi dire, sous les regards de M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, grand chef de la police ; quelques jours après, quatre autres malfaiteurs forcent la Caverne d'Ali-Baba. Bilan satisfaisant et qui montre assez que la série continue.

Mais il est probable que l'heure de la grande pénitence va sonner pour les gangsters marseillais, avec l'arrivée opportune d'un nouveau chef et d'un nouveau sous-chef de la Sûreté ; avec l'arrestation d'un des policiers très en vue sur la place ; avec quelques autres petites mesures de révocation, mise à la retraite, etc.

La semaine prochaine, *Détective*, grâce à la plume de Jean Castellano — vous fera vivre quelques jours — ou plutôt quelques nuits — avec une police marseillaise régénérée et qui « en met un coup ». Il est grand temps, en effet, que l'honneur de Marseille redevenue sain ; qu'on rende à cette grande et riche et belle cité, son visage clair et riant ; qu'on la prive une fois pour toutes de cette réputation qui risquait de n'être plus un mot vain mais un fait : Marseille, la Chicago méditerranéenne...

M. L.

Lire la semaine prochaine :

La police de Marseille  
"en met un coup"

Ci-dessous, de gauche à droite : Cayré, Cippolini, Castiglioni et Serre, les quatre hommes arrêtés. Les deux premiers, durant le jour, étaient fonctionnaires ; la nuit ils se muèrent en "casseurs".



# 3.000.000 de francs

Le Célèbre Professeur AOUR, dont la réputation est devenue mondiale, a décidé de distribuer GRATUITEMENT, à titre purement humanitaire et aux mille premières personnes qui en feront la demande :

1° La Mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, préparée d'après votre nativité, dont la possession apporte la victoire ;

2° L'Horoscope (véritable étude de vie) qui révélera, entre autres choses, les moyens pour chacun de gagner à la LOTERIE, en indiquant le jour, la tranche et les nombres favorables ;

3° Un billet de Loterie absolument gratuit, à toutes les demandes qui lui paraîtront réunir les qualités requises pour gagner au tirage de la prochaine tranche, comptant uniquement sur la reconnaissance des favorisés.

Des attestations par milliers et des félicitations des gagnants de la LOTERIE NATIONALE sont à votre disposition.

Vous pouvez faire un essai de 20 jours sans aucun engagement de votre part.

Faites lui confiance et découpez la présente annonce en l'envoyant avec l'indication de votre date de naissance (heure et lieu si possible)

N'ENVOYEZ NI ARGENT, NI TIMBRES

Professeur T. AOUR, 59, rue Victor-Hugo - LYON (Rhône)

Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique.

**PARFUM « TROUBLANT »**, enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour : 13,40 et 31,60. Livre : Pour plaire, se faire aimer, de près, de loin, 21,60. Pour hypnotiser en 3 leçons, 4,85. Livres psychiques, d'amour, etc., Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY (Nord).

**J. LE BRIS, détective**, ex-chef à la Police parisienne. Recherches. Enquêtes. Filatures 29, rue Tronchet - PARIS (IX<sup>e</sup>)  
Téléphone : Anjou 57-13

#### MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.

INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17<sup>e</sup>



**L'INFLUENCE PERSONNELLE**. Volume illustré : 20 fr. **LES FORCES MYSTÉRIEUSES** (H. Frichet) : 18 fr. - **TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE**, la science des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard). Fort volume illustré : 30 fr. - **MANUEL DE L'AMOUR CONJUGAL** (Dr Eynon). Illustré : 14 fr. - **L'ART D'AIMER** (Dr Jaf). Illustré : 14 fr. - **AVANT, PENDANT, APRÈS** (Dr Couffeyron). Illustré : 12 fr.

Chaque volume, accompagné du Catalogue général de livres rares et précieux, est expédié franco contre bon ou mt-poste adressé au **COMPTOIR DU LIVRE**, 18, r. du Mail, Paris-2<sup>e</sup>

**Mme MAX** Voyante, diplôme International. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9<sup>e</sup>. (M<sup>o</sup> Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

## FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



# L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M. A. Gard à Bruxelles vient d'éditer un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

**C'EST GRATUIT.** Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M. A. Gard, 30, Avenue Alexandre Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. **Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.75 Cartes 1.**

Le traité d'electrothérapie comprend 5 chapitres :

1<sup>re</sup> PARTIE :

**SYSTÈME NERVEUX.**

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralyties.

2<sup>me</sup> PARTIE :

**ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.**

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3<sup>me</sup> PARTIE :

**MALADIES DE LA FEMME.**

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4<sup>me</sup> PARTIE :

**VOIES DIGESTIVES.**

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5<sup>me</sup> PARTIE :

**SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.**

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Arthério sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

# Je m' défends

## DOLORÈS ET SA GAMINE

**D**is donc Bébèrt, je ne me trompe pas, c'est bien Dolorès qui déjeune avec une môme, un peu plus loin à la table de droite ?

— Quoi, tu la connais aussi ?  
— Eh oui, Bébèrt je la connais, mais il me semble qu'elle n'a plus la même « gamine ». La précédente avait deux dents auréflées très apparentes, ce qui nuisait un peu pour la présenter comme mineure de moins de quinze ans. Je suppose que le tandem est rompu. Elles se sont donc disputées ?

— Non, fit Bébèrt, mais elle vient encore d'accoucher !

Je me souvenais alors de ma rencontre avec la môme aux dents auréflées. Elle était, à l'époque, âgée de vingt ans, mais par suite de sa constitution rachitique, n'en paraissait pas quatorze.

— Croyez-vous, monsieur, cette petite sotte, grondait chaque fois la matrone, elle est en apprentissage chez un dentiste, et s'est abimée deux dents pour obliger son patron à lui poser un bridge.

Cette comédie dura quelques années, mais lorsque ce phénomène eut servi dans les différentes tôles de la capitale avec son histoire de dentiste, l'illusion ne pouvant plus être communiquée à la clientèle, ce faux poids descendit sur le bitume et constitua un « tandem » avec Dolorès.



Dolorès régla l'addition. La « gamine » revenait des lavabos. Genti-



ment elle lui ajusta son manteau, la prit par la main et se dirigea vers la sortie.

— Regarde devant toi, chérie, et ne t'occupe pas du voisinage.

Bébèrt était bien « rencardé ». Dolorès travaille en équipe, avec une « gamine » habituellement fausse. Toutefois dans l'histoire qui va suivre (tout arrive), celle-ci était réellement mineure.

— Toi qui es connaisseur, dit-elle un jour à M. Firmin, marchand de bestiaux, de passage à Paris, que dirais-tu d'une petite parente à moi ? Tiens, regarde la gamine qui déguste gentiment un chocolat, dans la salle voisine.

— C'est possible ? demanda Firmin subitement alléché.

— Pas aujourd'hui car il faut que nous rentrions, mais viens demain à quinze heures, c'est jeudi, tout ira pour le mieux.

— Ah ! cette sacrée Dolorès, il n'y a décidément que toi pour comprendre la vie, s'écria joyeusement Firmin.

Il ajouta, inquiet :  
— Pas de danger, au moins ? Alors entendu, à demain.

Et pour sceller l'accord, tous les deux se placèrent à la table de la « gamine » pour déguster un apéritif.

Le lendemain, Firmin était exact au rendez-vous. Dolorès avait tout réglé. Elle connaissait un hôtel discret dont les patrons n'étaient pas pointilleux sur la question des mœurs, enfin l'endroit rêvé pour une pareille combine. Firmin ne se sentait plus de joie, une joie, m'a-t-on dit, qui durait encore lorsque, après le « divertissement » il franchit à nouveau la porte de l'hôtel en compagnie de Dolorès et de sa « gamine ».

C'est à ce moment précis que « le châtiment » allait entrer en scène.

— Police, déclarèrent poliment mais énergiquement deux personnages qui entourèrent le petit groupe. Vous livrez, madame, une mineure à la prostitution, nous vous avons suivie. Quant à vous, monsieur, veuillez nous donner vos papiers, et nous accompagner à la police.

— C'était une rigolade, fit timidement Firmin, en tendant sa carte d'électeur que l'un des personnages enfouit aussitôt dans sa poche.

— Eh bien ! pour une rigolade, vous pouvez être sûr qu'elle ne sera pas gratuite, répondit celui qui paraissait être le chef.

Il était certainement bien placé pour le savoir, car une demi-heure après tous ces personnages discutaient encore sur la valeur marchande de leurs consciences. Finalement, ils tombèrent d'accord pour la somme de quarante mille francs. Un de ces messieurs resta avec Firmin, l'autre s'éloigna avec Dolorès et sa « gamine » sous le prétexte de vérifier les domiciles. Cependant Firmin ne possédait pas sur lui la somme exigée, et la conscience des faux policiers ne pouvait pas attendre.



Firmin avait trouvé la petite à son goût... Le retour fut maussade. Le gros portefeuille bourré de billets avait diminué. Le prix de la côtelette allait augmenter.

— Prête-moi quarante billets, demanda Firmin à un de ses confrères de La Villette.

— Tu as donc réussi une bonne affaire ?

— Tu parles, certainement plus que je ne l'espérais !

— Méfie-toi, n'achète pas trop, le marché est déjà mauvais, lui conseilla son prêteur.

Mais Firmin n'écoutait plus, il ne quittait pas des yeux le personnage muet qui le surveillait. Enfin tout fut réglé assez facilement avec la discrétion promise.

— Je m'en fous, monologuait Firmin en regagnant ses foyers. Le prix de la côtelette baissera sur pied sans pour cela diminuer au détail, mais il faut que mon pèze revienne.

Firmin n'aurait pas dû menacer le producteur et le consommateur de supporter les conséquences de ses « réjouissances » défendues. Le Seigneur n'aime pas les menaces à l'endroit d'innocents. Firmin allait être puni une seconde fois.



— Pardon, monsieur, c'est bien ici la demeure de M. Firmin, marchand de bestiaux ?

L'homme arrivé en auto devant la porte de la villa avait bonne allure, une serviette imposante sous le bras.

— C'est moi-même.

— Parfait, alors, Je suis le commissaire X..., porteur d'un mandat d'amener contre vous. Une dame Dolorès ayant prostitué une jeune fille mineure a été arrêtée et...

— Plus bas, monsieur le commissaire, je vous en prie, un instant, le

temps de passer un veston et je suis à vous.

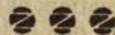
Vous devinez sans peine comment le mandat d'amener fut mis à exécution. Après des pourparlers laborieux, ce fameux commissaire consentit à établir un rapport attestant qu'il y avait erreur dans la personne ; que les papiers d'identité de M. Firmin, honorablement connu, avaient été dérobés depuis plusieurs mois, et que sans aucun doute l'auteur de ces actes scandaleux motivant le mandat ne devait être autre que le voleur lui-même. Naturellement pour un service semblable, une somme de vingt mille francs ne semblait pas exagérée.

— Ah ! j'oubliais, s'écria le faux commissaire, craignant ne pas avoir assez demandé ; et les deux inspecteurs qui ont été également arrêtés, il est indispensable qu'ils ne vous reconnaissent pas, car vous seriez également poursuivi pour corruption de fonctionnaires...

Firmin était livide, il n'écoutait plus !

— Je n'ai plus qu'à me jeter dans la mare, dit-il en se levant.

— Ne faites jamais cela, dit aussitôt le pseudo-commissaire, lequel, à ce moment, eut l'impression que ses 20.000 francs déjà acquis allaient foutre également le camp dans la mare ; je me charge de tout, soyez tranquille.



— Mon vieux Bébèrt, il me semble que ton Firmin avait une opinion assez spéciale sur la police en général. Mais tu les connais ces « faux poulets » si coûteux ?

— Je connais « le commissaire » qui fait quelquefois le chauffeur de nuit.

— Et Dolorès, qui donne l'impression de professer à ton égard des sentiments affectueux, si j'en crois sa réflexion lors de son départ de l'établissement ?

— Je l'ai connue à l'Exposition Coloniale. Elle prenait ses repas dans le même restaurant que moi... A cette époque, j'étais un peu gêné...

— Cela n'a pas énormément changé, mon pauvre Bébèrt !

— Oh ! ne te tourmente pas à son sujet. Elle avait les moyens de le faire. Songe donc qu'elle était la secrétaire particulière du fameux banquier...

— Celui qui a été arrêté il y a deux ans ? Mais alors c'est une personne instruite et capable ta Dolorès, pour avoir rempli un emploi aussi important auprès de ce banquier ?

— Tu n'es pas fou ? Elle se faisait toujours posséder par le garçon à l'addition. Je t'ai dit secrétaire « particulière ». Elle « signait sous le bureau »...

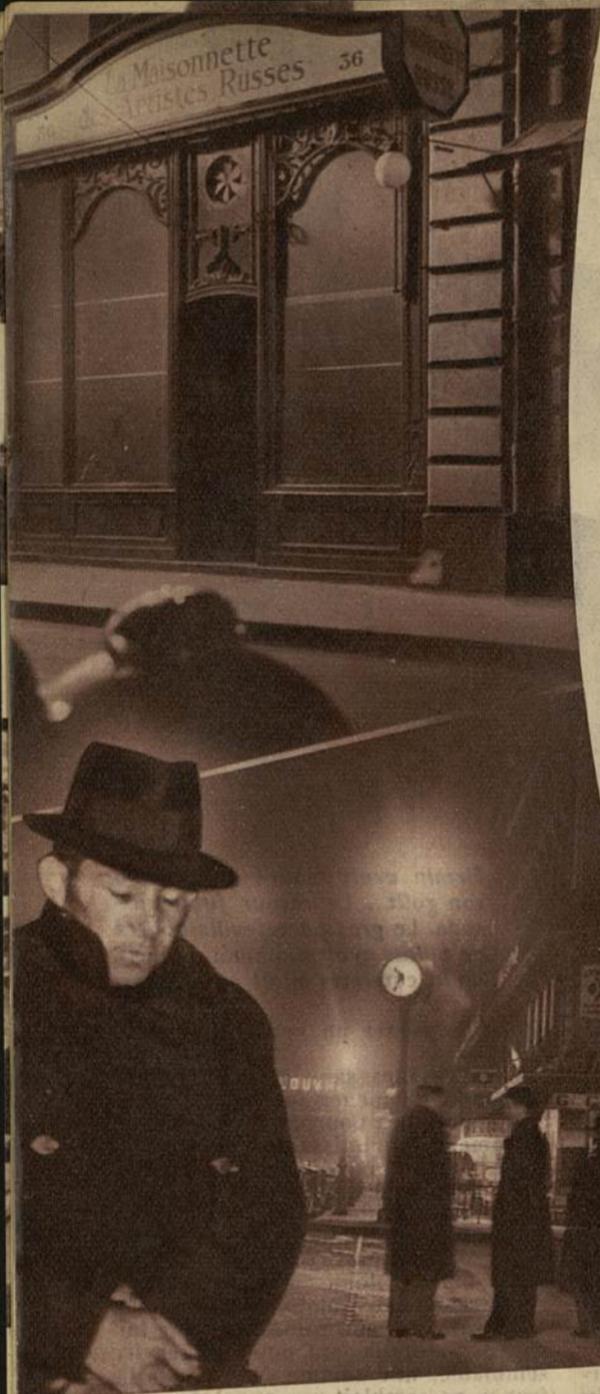
L'ARGUS DE LA PEGRE.

SAIN • PARFAIT

TONIQUE

**BYRRRH** VIN NATUREL  
APÉRITIF  
DES FAMILLES  
Triomphe des Vins Généreux





pensez peut-être que l'on va vous décorer ? Mais, je serai à la même place demain !

Le malheur, c'est que ce « raco » disait la vérité. Toutefois, il faut admettre que cette catégorie n'est constituée que par « le tout venant », les racoleurs de seconde zone. Les as sont indiscutablement les « Inters ».

### “ Les inters ”

Ceux-ci, presque tous de nationalité étrangère, connaissant non seulement les langues, mais les principales villes des pays d'Europe, possèdent un grand don d'observation. Certains, même, sont capables, à la vue d'un promeneur, de désigner sa nationalité et sa situation. Ils se tiennent, du reste, très au courant de l'arrivée des paquebots — touristes, et trains internationaux et n'entreprennent un « travail » auprès d'un client que lorsque le gain escompté est susceptible de les satisfaire.

— Que voulez-vous me disait J. Kohn, dans un bar près de l'Opéra, j'ai déjà 1.000 francs de frais par jour. Je ne dois pas me tromper, car vous imaginez les conséquences, s'il m'arrivait, par hasard, d'en « piquer » un « tarte ». En bonne saison il faut chaque nuit que j'aie cherché mes trois sacs (3.000 francs).

Ces chiffres ne doivent pas paraître exagérés, attendu qu'au moment où M. Langeron a fait fermer les fameuses boîtes à champagne, il suffisait de deux inters sérieux et d'une « amazone » pour alimenter un de ces établissements en clientèle, d'une façon jugée satisfaisante par les tenanciers.

Nos lecteurs connaissent déjà la façon d'opérer des inters simulant l'honnête touriste à la recherche de plaisirs spéciaux, et finalement conduisant leurs futures victimes dans des maisons aménagées pour ce genre de travail où ils sont sûrs de toucher la moitié des sommes escroquées.

— Mais, ai-je demandé à J. Kohn, comment pouvez-vous connaître les ressources de votre client au moment où vous décidez de le conduire dans l'une de vos boîtes pour « l'exécution » ?

D'autre part, puisque régulière-

ment le patron doit être inconnu de vous et que vous ne lui adressez jamais la parole en présence de votre client, à quoi celui-ci reconnaît-il la capacité de paiement pour établir l'addition, laquelle arrive presque toujours à l'extrême limite de ce que le client possède sur lui ?

Mon « inter » me regarda, sourit, fit un geste pouvant signifier : Après tout puisque je quitte Paris ! et me répondit :

— Il faut traiter la question en deux temps.

« Lorsque le client, continua-t-il, est bien « ferré » c'est-à-dire décidé à passer la soirée dans une boîte où l'on s'amuse, je lâche une phrase dans le genre de celle-ci :

« — Pardon, cher monsieur, je vous demande un instant, le temps de m'assurer si j'ai pris assez d'argent à mon hôtel, pour passer en votre compagnie cette agréable soirée, car je ne connais que peu les tarifs de ces maisons.

« Naturellement, je fais en sorte que ce dernier aperçoive dans mon portefeuille un nombre respectable de billets de banque. Cette réflexion provoque par réciprocité le renseignement qui m'est indispensable pour ne pas travailler à l'aveuglette.

« — Je possède, indique le client, 20 ou 30 livres sur moi, je pense que cela suffira pour notre soirée.

« Je suis alors fixé, car il ne faut pas oublier que tous les incidents qui se produisent au moment du règlement, lorsque le client, sous la menace, est mis en demeure de régler par un chèque, proviennent de ce que le racoleur n'a pu indiquer la capacité de paiement de son client.

« Voilà pour « le coup de sonde ». Quant au « code » le mien est, ou du moins était, des plus simples, et le plus employé.

J. Kohn fit alors le geste de tirer ses manchettes.

— Cela signifie que le ou les clients ont du « pèze », mais qu'il ne faut pas exagérer.

— Lorsque l'« inter » fait le simulacre de chasser de la main une poussière sur le revers de son veston, ou sur les deux, le tenancier doit calculer « un sac » par geste (1.000 francs). Mais si, en prenant un air important, il ajuste ostensiblement le col de son veston donnant l'impression de revêtir une pelisse : alors on peut donner pleins gaz, le client est fortuné.

Naturellement, il faut prévenir l'accrochage : le client qui à la vue de « l'addition cyclone » tombe

# RACOLEURS

Fermé la nuit...! De nombreuses boîtes interlopes ont clos leurs volets, ordre de la police. Coti, un des escrocs du plaisir médite sur son triste sort.

**M**AIS enfin, que fait la police ? demande-t-on souvent. On ne les arrête donc pas, ces racoleurs ? Pourquoi continuent-ils à opérer de la sorte en plein Paris ?

La raison en est aussi simple que stupéfiante :

C'est qu'ils ne risquent rien, ou si peu de chose !

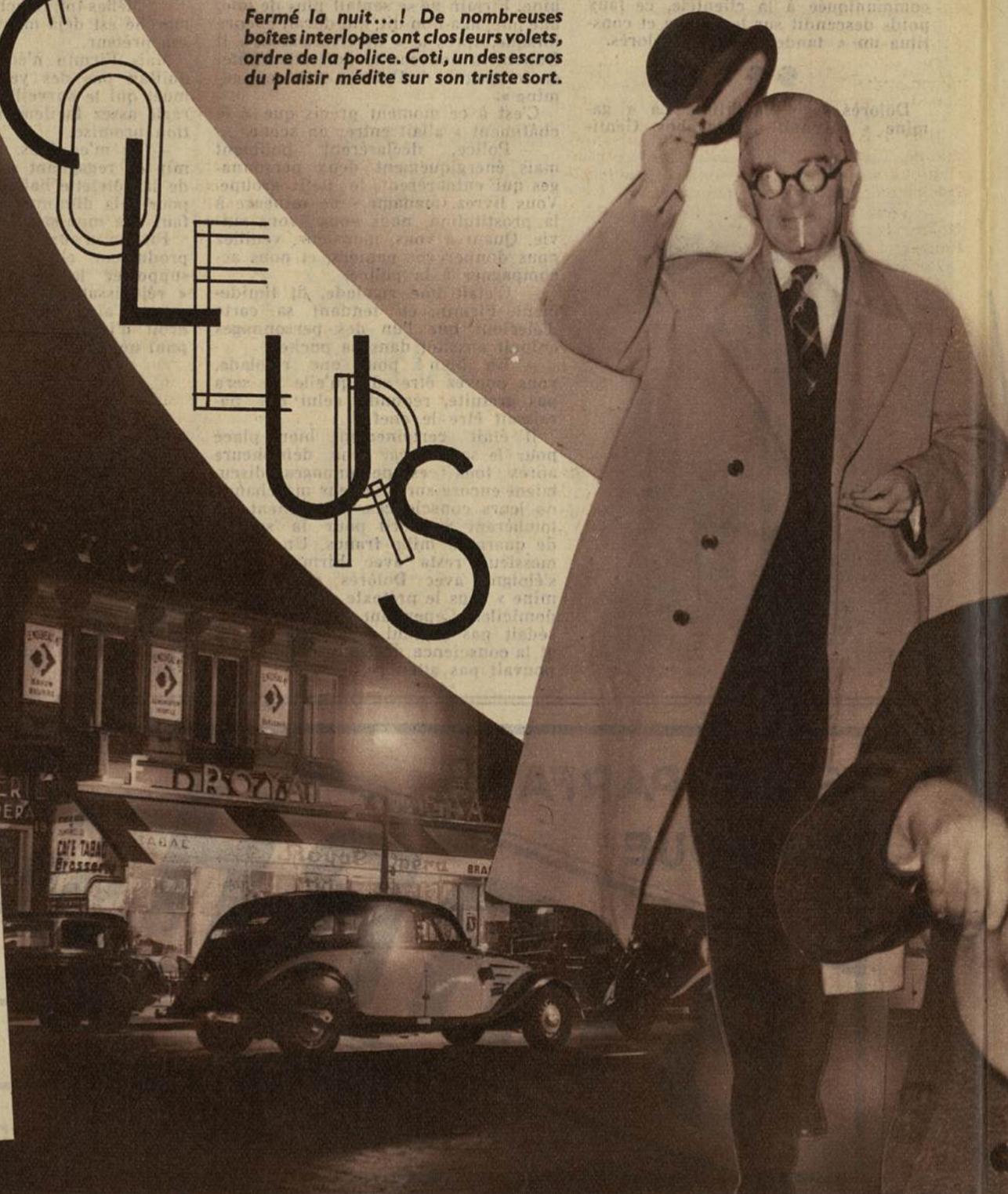
Ces racoleurs, en exerçant leur trafic au profit des boîtes de nuit ou maisons de rendez-vous, ne commettent, aux yeux de la loi, aucun délit. Tout au plus sont-ils passibles d'une contravention, pour infraction à une ordonnance de police, allant de 1 à 10 francs. Encore faut-il que ces individus soient pris en flagrant délit de racolage sur la voie publique, ce qui représente, de la part des services de police, de longues surveillances et un nombreux personnel immobilisé pour des résultats peu encourageants.

Ces racoleurs, vous le pensez bien, connaissent parfaitement la situation, et leur arrogance n'a fait qu'empirer. Ils savent que le fait d'être appréhendé par les agents de la police municipale n'aura pour eux que le désagrément d'un séjour de quelques heures passées dans un poste de police, comme un vulgaire camelot ou une marchande à la « sauvette ». Ils craignent un peu plus (Oh ! bien peu) d'être arrêtés par les services de M. Chain, chef de la Brigade mondaine, car ils ne sont relâchés que le lendemain matin, après avoir été sérieusement identifiés et photographiés.

MM. Ballerat et Vouillot inspecteurs principaux de « La Mondaine » qui ont pris en main cette épuration, m'ont assuré que d'ici quelques mois tous ces individus seraient identifiés et fichés dans des conditions permettant rapidement leur arrestation en cas de délit nettement établi. Ce serait à souhaiter, surtout depuis que ces messieurs ont pris l'habitude de s'installer confortablement aux terrasses des cafés, comme à un poste d'observation, afin de « piquer » le client au passage, lui offrant une visite très particulière de Paris la nuit, ou une série de photographies soi-disant obscènes.

L'un d'eux, qui était parvenu à racoler des touristes occupant une table voisine de la sienne, fut dernièrement appréhendé par le service général de la Mondaine, alors qu'il accélérât la montée de ses clients dans un taxi. L'inspecteur crut devoir prévenir ces derniers que dans leur intérêt ils ne devaient pas accepter les offres de ce « mauvais garçon » non autorisé à jouer le rôle de guide.

— Ah ! c'est malin ce que vous faites là, s'écria alors le racoleur, revenu de sa surprise, pendant que les touristes s'éloignaient. Vous pouvez être fier, c'est du joli boulot, me faire rater ma « prise ». Vous



dans le « coma » suivant le langage de ces messieurs. C'est alors que l'« inter », passant le doigt entre le cou et son col, comme s'il était atteint subitement de torticolis, indique par ce geste au tenancier qu'il va intervenir, le client ayant du mal à « digérer ».

— Monsieur, déclare alors l'inter au patron, nous sommes touristes et vos prix nous paraissent un peu trop élevés !

— Ah ! vous êtes touristes, il fallait le dire messieurs : je vais vous diminuer la note de dix pour cent.

Cela fait encore de la bonne moyenne.

## Herr Doktor Harter

Je ne sais si le nom de Harter est bien le sien, car dans le milieu des « inters », il ne faut pas être pointilleux quant à l'identité. Quoi qu'il en soit, Herr Doktor Harter en est bien le personnage le plus curieux. De bonne origine, ayant une instruction très étendue, travaillant avec un prétendu secrétaire, il est le roi incontesté de ce racolage.

Celui-ci, suivant sa méthode, avait abordé, il y a quelques années, à Paris, un riche étranger, auquel il avait demandé s'il ne connaissait pas une maison (dont il présentait la carte et l'adresse) que des amis lui avaient chaudement recommandée avant son départ d'Amérique. La coïncidence voulut que cet étranger fût un véritable docteur en médecine, lequel, trompé par une similitude de nom, crut réellement avoir devant lui un célèbre et fortuné professeur.

La soirée et la nuit se déroulèrent dans la joie et avec le cérémonial prévu, et la victime avait été si parfaitement « jaugée » qu'au départ de l'établissement, alors que Herr Doktor avait, comme il se doit entre gentlemen, payé la moitié, il ne lui restait plus le nécessaire pour retourner en Angleterre.

— Mais il ne me reste plus un penny, déclara alors la victime, je vais être obligé de me rendre au consulat pour me faire rapatrier.

— Oh ! le vilain, fit majestueusement Herr Doktor, ne prononcez pas cette phrase. Tranquillisez-vous, je pars demain pour Anvers, mon avion personnel est au Bourget, je ferai un petit crochet par Londres. Trouvez-vous demain à deux heures à l'aérodrome.

Comment douter de la parole d'un si grand personnage, lequel la nuit même au cours de leur conversation, lui avait exposé, à lui docteur, une nouvelle méthode pour opérer l'appendicite. Hélas ! il attendit vainement l'avion de son riche ami.

Or, fait incroyable, à deux ans d'intervalle, au même endroit, près de l'Opéra, ce même touriste fut abordé à nouveau par le fameux Herr Doktor :

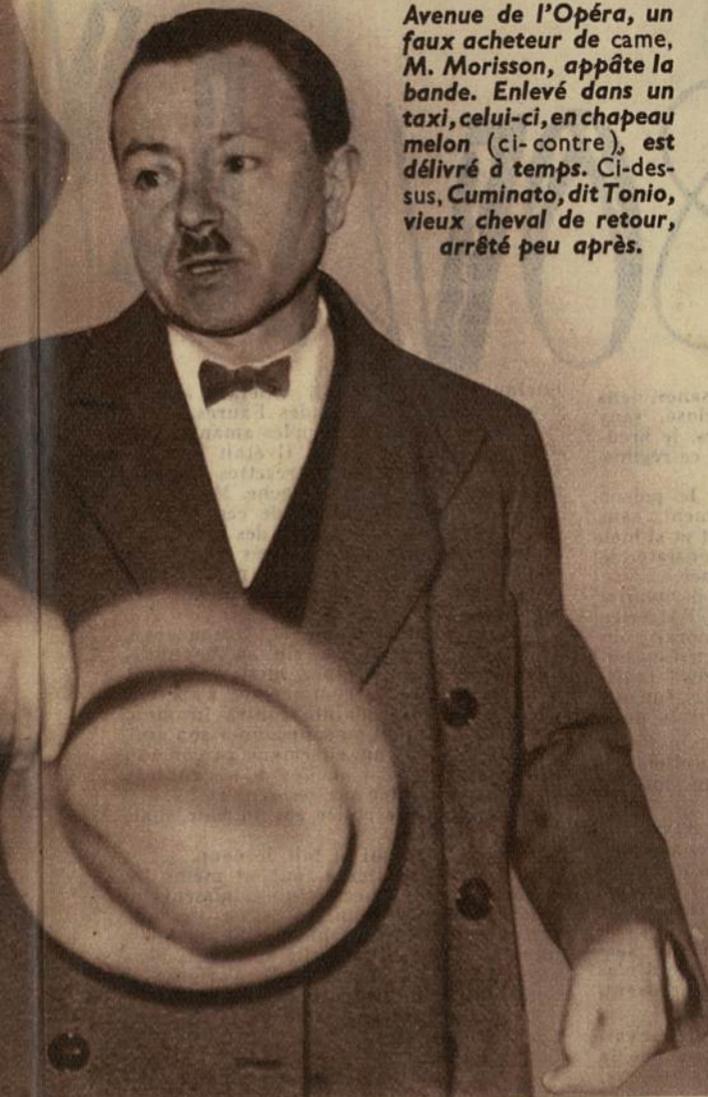
— Pardon, monsieur, pourriez-vous m'indiquer...

Herr Doktor n'eut pas le temps d'achever sa demande. Celui qu'il avait interpellé continuait, sans rien oublier, car malgré le temps passé tout était resté fidèlement gravé dans sa mémoire.

— Vous ne me reconnaissez pas ? Voyons, Herr Doktor Harter... l'appendicite ?... votre avion ?... Le Bourget ?... Décidément vous baissez mon cher.

Pour la première fois de sa carrière le Doktor « flotta », cherchant la position de repli. Toutefois, il était écrit que la chance lui sourirait encore.

**Avenue de l'Opéra, un faux acheteur de came, M. Morisson, appelé la bande. Enlevé dans un taxi, celui-ci, en chapeau melon (ci-contre), est délivré à temps. Ci-dessus, Cuminato, dit Tonio, vieux cheval de retour, arrêté peu après.**



— Non, ne vous inquiétez pas. Vous m'avez bien possédé. C'est fini. Je ne veux me souvenir que de votre procédé d'opération d'appendicite et de la soirée que nous avons passée. Aussi, je mets une condition à mon silence : Nous allons retourner dans votre « Boîte », mais cette fois à vos frais.

— J'allais vous l'offrir, répondit galamment Herr Doktor, lequel avait retrouvé son assurance, et qui tint sa promesse.

Allez donc voir Herr Doktor, m'avait-on dit, lui aussi par suite des circonstances ne va pas tarder à « faire la malle », il vous expliquera la situation.

Certes, on ne rencontre pas celui-ci aussi facilement que son percepteur. Toutefois, j'ai eu la chance de l'aborder, alors qu'il sortait de ce bar, où il venait d'apporter sa dime au « Seigneur Oranais ».

— Mais alors, c'est donc vrai ; vous, le roi des « Inters », vous êtes rançonné comme un simple racoleur, par l'équipe des caïds ?

Herr Doktor hocha tristement la tête, tira lentement, avec une aisance aristocratique toute naturelle, une bouffée d'un superbe cigare, et répondit :

— Cela doit vous étonner, mais réfléchissez un instant. Vous connaissez mon travail qui doit être effectué avec la plus parfaite correction. Dans ces conditions il suffit, lorsque je me trouve en compagnie de riches touristes, d'une altercation devant l'entrée d'un établissement avec l'un de ces individus, pour réduire à néant toute ma délicate préparation.

J'ai voulu résister à leur chantage, mais j'en ai vite compris l'inutilité. Ces « Crouyas » me filaient comme de simples « poulets », et au bout de quelques jours ils avaient facilement repéré les établissements où je conduisais mes clients. Naturellement, par la suite, je recevais la visite d'un de ces prétendus caïds.

— Vous gagnez en moyenne 2 à 3.000 francs par jour. C'est du beau travail, mais vous avez sûrement besoin d'être protégé. Ce sera un sac (1.000) tous les quinze jours. Réfléchissez !

— Vous avez accepté ?

— J'ai voulu passer outre, de sorte que trois jours après alors que je me trouvais devant le C. avec deux clients, j'ai encaissé la « postiche ».

« — Tiens, voilà encore le « Doktor » qui amène des « caves ». Méfiez-vous, c'est un voleur professionnel, etc.

« Comme je voulais entamer la bagarre, un passant prononça le nom de police-secours. C'était la fin de tout !

« Voilà pourquoi vous m'avez surpris aujourd'hui venant dans ce café régler ma quinzaine d'avance. Cette situation, croyez-moi, ne pourra durer très longtemps encore. Les caïds vont se bouffer entre eux juste au moment où la clientèle se fait rare et plus avisée. De plus, les fameuses boîtes à champagne ont été fermées ou sont actuellement « mangées aux mites », aussi je préfère « faire la malle » pendant quelques mois, pour un climat plus propice.

Le Doktor Harter fit avancer sa voiture, discrètement garée près de la place Pigalle.

— Puis-je vous déposer dans Paris, me fit-il aimablement. Je déjeune près de l'Opéra-Comique.

## Une « mise en l'air »

Maintenant, rétablissons un peu les faits dans cette affaire dite du « Royal Bar » avenue de l'Opéra, présentée comme une tentative d'enlèvement d'un riche étranger, par des gangsters, sous le prétexte de lui faire visiter Paris. L'affaire est tout autre : il s'agit d'un épisode de la lutte contre les stupéfiants par les services de répression.

L'inspecteur principal Métra, spécialiste en la matière à la police judiciaire, n'ignore pas que depuis plus d'une année, un lot de près de 1.000 kilos de morphine base est offert par les trafiquants. Ce stock doit être emmagasiné en France. Il est indispensable de le faire sortir de sa cachette sans attendre qu'il soit transformé en petits paquets.

En plein accord avec la police américaine, Métra tend un piège avec un acheteur éventuel très au courant de la question pour ne pas éveiller les soupçons des trafiquants merveilleusement organisés. Le coup réussit à Cherbourg et amena l'arrestation de deux gros trafiquants : Diamandoglou Joachin né en Turquie et Ciolan Pierre, ex-consul de Roumanie, porteurs de 70 kilos de morphine base représentant une valeur de près de 800.000 francs.

C'est un piège analogue qui avait été dressé à Paris.

Nous sommes le 27 octobre à 11 heures. Métra vient de recevoir la communication téléphonique de son prétendu acheteur, selon laquelle rendez-vous pour une livraison de « came » importante lui a été donné au « Royal Bar » avenue de l'Opéra, près de

*C'est en faisant miroiter aux yeux des étrangers de pareilles visions que les racoleurs attireraient leurs victimes pour les mieux détrousser dans l'atmosphère du cabinet particulier.*

la station des Pyramides. L'acheteur, ou du moins celui qui joue ce rôle dangereux, ignore dans quel endroit il sera conduit pour prendre livraison. Il n'y a pas un instant à perdre.

M. Chain est avisé de la marche des événements. Morréti et Le Du assisteront Métra dans l'opération dont on ne prévoit pas encore l'importance.

La voiture des inspecteurs Métra, Morréti et Le Du arrive près du lieu du rendez-vous. Métra va se rendre compte et aperçoit immédiatement des figures de connaissance : Quadri, Coti et le vieux cheval de retour Cuminato dit Tonio. Il comprend alors que ces derniers vont opérer une « mise en l'air » et non une livraison, de stupéfiants, mais malheureusement il est trop tard pour prévenir l'acheteur, lequel justement entre dans le bar.

— Vous avez l'argent ? fait immédiatement l'un des bandits.

— Oui, répond-il calmement.

— Alors, en route.

L'acheteur sort aussitôt, encadré par les deux bandits que le poussent dans un taxi. C'est alors que deux autres complices postés avant l'arrivée sur le trottoir d'en face se précipitent également dans la voiture qui démarre.

A l'intérieur la bagarre a commencé.

— Allons, ouste, vite le péze, crient les bandits en frappant leur victime pendant que la voiture des policiers, un peu surpris de la rapidité, se rapproche des bandits.

A ce moment, des coups de sifflet retentissent.

Qui a sifflé ?

Ne serait-ce pas ce bon Cuminato, posté au métro de la station des Pyramides, qui comprend la poursuite et espère dans la confusion faire arrêter la voiture des policiers ?

En tout cas le réflexe était bon, mais l'agent entendant le sifflet a arrêté trop tôt la circulation, au désir de ce dernier, car la voiture des bandits se trouve également stoppée. C'est alors la fuite dispersée, la victime précipitée sur la chaussée, et les arrestations mouvementées. La « mise en l'air » a mal tourné.



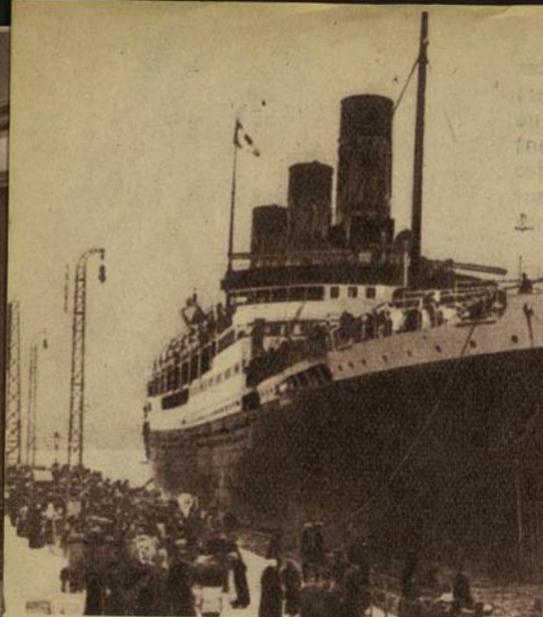
Maintenant, la parole est à M. de Girard, le juge d'instruction chargé de cette affaire, et je doute, connaissant la valeur de ce magistrat, que les inculpés parviennent à le convaincre qu'ils devaient faire visiter Paris à leur client, que les revolvers ne leur servaient que pour expédier des cartes postales, et qu'ils ne se connaissaient que depuis la veille. Quant à M<sup>e</sup> Abécassis, qui défend Cuminato, peut-être prétendra-t-il que son client se trouvait incidemment à cet endroit sifflant son chien, en admettant qu'il reconnaisse avoir sifflé, ce qui n'est pas prouvé.

Mais dira-t-on, cette méthode de proposer un achat aux trafiquants, pour découvrir les stocks et arrêter les coupables, est-elle légale et ne constitue-t-elle pas une sorte de provocation ?

Je répondrai qu'il n'y a pas de provocation lorsque les individus se livrent à un trafic constant et que la seule façon de protéger la société devant le danger est de se servir d'un informateur. C'est peut-être un gros mot pour le Palais, mais c'est une vérité que personne ne saurait contester. Sinon, il faut rétablir le couvre-feu, licencier la police, et confier la répression aux bénédictins de l'abbaye de Saint-Saphier.

René-J. PIGUET.

Élisabeth Ducourneau, dans son bar de la rue des Faures, pensait plus à l'amour qu'à ses affaires



Abdous Amour quitta un jour l'Algérie pour s'engager dans un régiment de France. Il y devint criminel.

BORDEAUX  
(De notre correspondant particulier.)

Les vendanges finissaient. Dans le beau domaine des Ducourneau, à Belin, près de Bordeaux, les hommes chargeaient les dernières banastes de raisin sur les charrettes. Les doigts passés au carmin, ils riaient et s'en contaient de bonnes. La femme du propriétaire, Mme Elisabeth Ducourneau, née Lamolie, les regardait : c'était une gracieuse personne de 30 ans environ, fort agréable à contempler. Avec cela, bonne pour les employés ou les ouvriers de la propriété.

Elle demanda au groupe :  
— Vous aurez bientôt fini ?  
— Oui, encore une dizaine de tonnes à remplir, et on commencera demain chez les Châtelard.

Elle s'en fût souriante. Sa petite fille était venue la rejoindre et lui prenait la main. Dans cette soirée de septembre où la nuit tombe tôt, la mère et l'enfant disparurent.

— Ce que j'y ferai bien un brin de cour, à la patronne, lança un gars faraud.  
— Tu perdrais ton temps, mon pauvre, dit le contremaître, rien à faire.

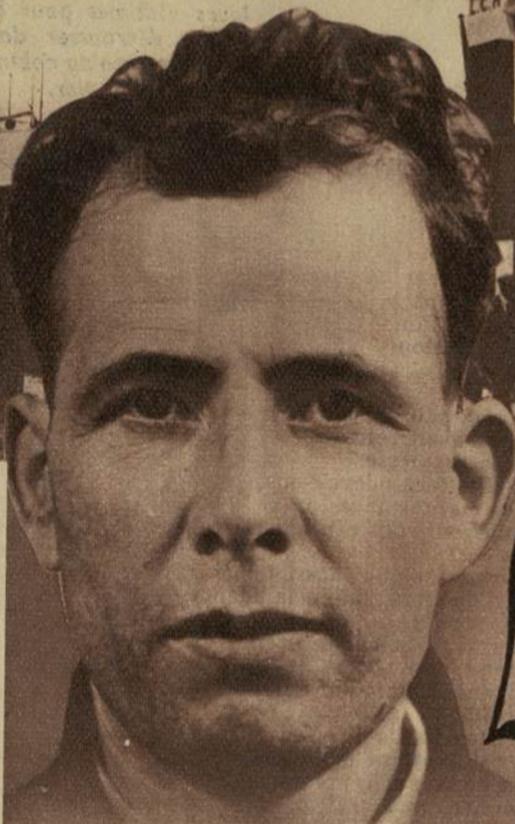
Et c'était vrai. Elisabeth Ducourneau, bonne épouse et bonne maman, n'avait d'autre amour en tête que celui de son foyer. Les jours coulaient heureux et sans histoire... mais le drame veillait et couvait sournoisement.

### Le premier amant...

Abdous Amour, dans le douar paternel, quelque part vers Khenchah, près de Constantine, rêvait de revêtir un bel uniforme. Il s'engagea un jour dans un régiment de coloniale en garnison à Bordeaux. Il se voyait déjà grand baroudeur, tirant des coups de pétrole, laissant flotter au vent sa gandourah glorieuse... En fait d'exploit, il commença par balayer la cour du quartier, à éplucher les pommes de terre sous l'œil goguenard des copains et du cabot de semaine. Puis, un jour, on l'envoya en permission. Pour gagner quelque argent, il demanda de l'embauche dans les travaux des champs et en trouva tout près de la propriété des Ducourneau.

Beau garçon, souple, légèrement bistré de teint, des yeux de gazelle, il eut quelques aventures avec les servantes des écuries et, un jour, aperçut Mme Ducourneau, au cours d'une promenade que celle-ci faisait avec ses deux enfants.

Dans sa cellule du fort de Hâ, la criminelle, qui n'est pas repentie, attend le verdict des hommes.



Chez cette Mme Bovary qui s'ignorait, ce fut le coup de foudre.

Ce furent d'abord les rendez-vous dans les chemins creux, le soir, quand les chiens hurlent à la lune ou au moindre bruit, dans la campagne endormie.

Ensuite, les amants s'enhardissant, Mme Ducourneau réussit à faire admettre Amour... quel nom prédestiné, dans la maison conjugale. Quel prétexte prit-elle ? Celui d'une amante passionnée et que rien n'effraie.

— C'est un pauvre petit exilé, loin de sa famille et qui a la nostalgie de son beau pays. Il nous aidera dans les travaux de la propriété. Nous ne ferons que le nourrir quand la caserne l'autorisera à aller en permission.

Brave homme et sans soupçon, M. Ducourneau accepta. Il venait d'accueillir, dans sa maison, le futur complice de sa femme, celui qui verserait la mort dans son verre quelque temps plus tard.

Mme Lamolie, mère de Mme Ducourneau, avait vu clair. Elle se mit du côté de son gendre.

— C'est ignoble ce que tu fais là, de tromper une bonne pâte d'homme comme ton mari. Et je veux que tu mettes à la porte ce « bicot » qui n'en veut, d'ailleurs, qu'à ton argent.

L'amoureuse se rebiffa. Et pourtant, elle comprenait que sa mère avait raison. Quelques dizaines de mille francs avaient fondu, en trois mois comme beurre au soleil. L'Algérien avait les dents longues, « mais il faisait si bien l'amour », avoua Elisabeth plus tard aux enquêteurs.

Sachant l'empire qu'il avait sur elle, Abdous Amour lui dit un jour :

— On ne peut pas s'aimer tranquille. Mes permissions pour venir te rejoindre sont trop courtes et trop rares à mon gré, et toi, quand tu viens, à Bordeaux, me voir, c'est la croix et la bannière. Ton mari est la crème des c... il ne sait rien, ça va de ce côté, mais ta mère est une vieille taupe qui a vu clair. On va lui filer un bouillon de onze heures.

Si peu versée qu'elle fût en argot, Elisabeth Ducourneau comprit le pacte terrible que lui proposait son amant. Elle refusa. L'autre la priva de caresses. La malheureuse, affolée, lui dit alors :

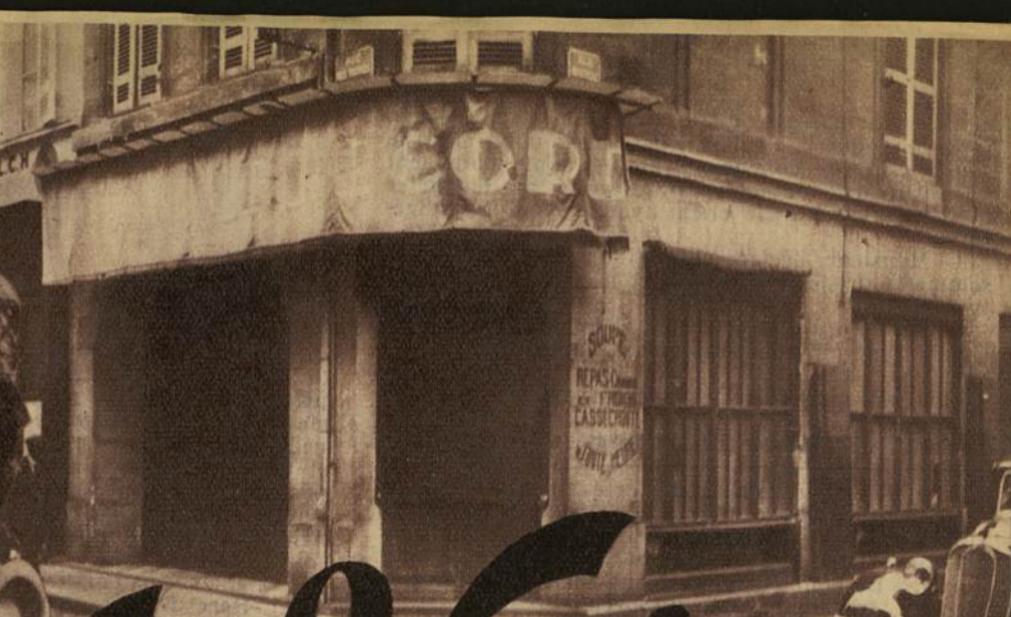
— Je ferai ce que tu voudras.

Elle prit le premier train pour Bordeaux avec l'Algérien, chercha une pharmacie discrète, éloignée du centre et, là, Amour le bien nommé acheta deux boîtes de granulés de digitaline qu'il lui remit. Elle revint seule, le soir, à Belin. Tout de même, le premier pas était difficile à franchir, toute une vie honnête, qui avait déjà sombré dans le déshonneur, allait se terminer dans le crime.

Ses petites filles habillaient tout en mangeant leur soupe. Ainsi, elle allait être une criminelle et ces deux têtes blondes auraient à rougir un jour de leur maman... Elle n'osa pas et jeta les deux boîtes de poison.

L'Arabe revint. La vieille maman était toujours debout, alors qu'il croyait la trouver morte. Il injuria son amante, la menaça de la quitter définitivement si elle ne faisait pas le nécessaire pour envoyer ad patres celle qui gênait leurs amours coupables. Tant et si bien que domptée, soumise comme une chienne battue, Elisabeth accepta le flacon qu'il lui glissait subrepticement dans la main.

En tremblant, le soir, elle en versa une partie dans le potage de sa mère. Celle-ci



# Les 2 Crimes



# Mme BOVARY

s'alita le lendemain. Dans les tisanes, dans les mets, la fille criminelle dosa, sans plus trembler, et tous les jours, le breuvage de mort. Huit jours après ce régime, la vieille dame était morte.

Pris ainsi à petites doses, le poison avait produit son effet doucement, sans laisser de traces apparentes, tant et si bien que le médecin, mandé pour constater la mort, donna le permis d'inhumer.

A son enterrement, personne ne montre une plus édifiante douleur que l'Algérien Abdous Amour. Le mari, qui ignorait toujours tout de sa mésaventure, en fut touché. L'amant devint le commensal indispensable au couple et son couvert fut mis à la maison aussi souvent qu'il le désirait.

Amour, avec habileté et, naturellement, sans découvrir son jeu, dit un jour à l'époux :

— Votre femme s'étiole ici, et vos fillettes grandissent. Vous ne croyez pas que Bordeaux constituerait une atmosphère plus gaie pour Mme Ducourneau ? De plus, vos enfants pourraient plus facilement s'instruire que dans ce bled où il n'y a pas de maîtres suffisants pour cela. Je sais ce que c'est, moi, pauvre ignorant qui n'ai connu de l'école que la rue y conduisant. C'est tellement beau l'instruction.

Le brave homme pensa qu'Amour avait raison. Il le remercia de sa bonté, de la sollicitude qu'il portait à sa famille et,

quelque temps après, il achetait, à Bordeaux, un bar, 85, rue des Faures.

Plus de contrainte pour les amants, plus d'ém...ts disait le soldat. Il était le meilleur client du débit et les recettes du tiroir caisse passaient dans sa poche. Mais qu'étaient-ce quelques billets de cent francs. Amour avait de l'appétit et des besoins.

Dans l'armoire à linge, près du lit des époux, quarante-six billets de mille francs reposaient douillettement. C'étaient les économies du ménage.

Un soir, pendant que M. Ducourneau, à la cave, mettait du vin en bouteille, l'Arabe, au premier étage, mettait l'argent dans sa poche. Le commerçant s'aperçut du vol. Il porta plainte contre inconnu. Comment aurait-il pu soupçonner son ami, Abdous Amour, un charmant garçon, un gai compagnon, l'« oncle » de ses enfants qu'il faisait sauter sur ses genoux ?

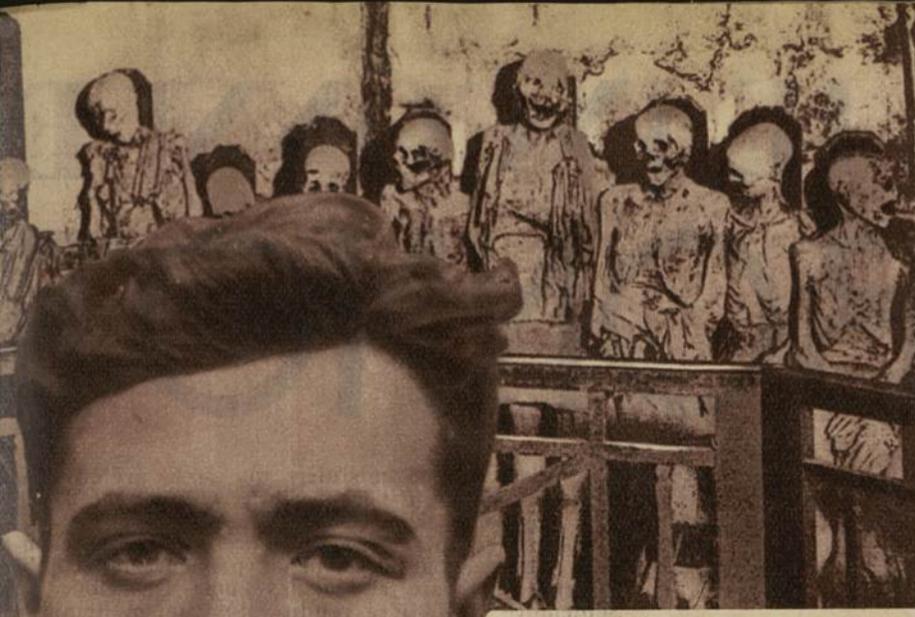
L'inspecteur de police eut du flair, mais l'amante veillait.

— C'est moi qui ai fait le coup.

Il y a des limites à tout, et même les œillères les plus hermétiques laissent un jour passer la lumière. C'est ce qui arriva au mari. Le « bicot » fit quelques jours de tôle et l'autorité militaire l'envoya dans son département d'origine, à Constantine, au 25<sup>e</sup> train des équipages.

Jean Ducourneau, cependant, eut, par reminiscence, des doutes. Il était bien temps.

— Vos relations duraient depuis tou-



**Troublante coïncidence. Près du bar de l'empoisonneuse se trouve l'église Saint-Michel où reposent les restes d'une famille empoisonnée.**

**Camon, docker solide et amoureux brutal, poussa Elisabeth (c'est elle qui le dit) à faire disparaître l'époux gèneur**

jours alors, salope. Tu vas f... le camp. Mais il y avait les enfants, la famille, l'opinion publique. Il pardonna, mais n'oublia pas. Le ménage devint un enfer.

### ...Et le second

Les sens d'Elisabeth, éveillés, n'étaient pas repus. Cet amour avait laissé des désirs impérieux dans ce corps qui n'aspire plus maintenant qu'aux étreintes brutales. Le docker Gilbert Camon allait les lui donner. Pas de plus attiré client que lui au zinc du comptoir. Sur un coup d'œil, la femme allait faire une commission. On les voyait le soir, dans les encoignures de portes au début, puis elle vint dans la chambre de son nouvel amant qui la payait en caresses et en coups.

C'était l'amour vache dans toute sa splendeur et la malheureuse payait, elle, son plaisir avec des sous. Camon n'y allait pas de main morte.

— Des jetons t'en veux, en voilà, mais raque !

Et Elisabeth raquait ! Elle puisait dans le tiroir-caisse, elle truquait sur les factures, elle raclait le fond de son armoire. Jamais Camon n'en avait assez.

— Ton vieux nous colle, lui disait-il. S'il n'était pas là, je serais patron.

Et petit à petit, dans son esprit, l'idée revient, fixe, obsédante.

— Personne n'a rien su de ma mère, pourquoi n'essaierais-je pas avec Jean.

Et elle essaya, tout doucement d'abord. Jean Ducourneau n'accusa pas le coup. Il continuait à se lever matin, à laver les verres, à servir ses habitués.

— Alors, quoi, c'est pour demain. Il l'a bue, sa tisane ?

— Oui, mais ça lui fait rien.

— Corse la, f... y en une bonne goutte...

Ce jour-là, Ducourneau était allé se promener sur les quais. Rue Sainte-Catherine, une grande pharmacie reçut la visite de deux clients, un homme et une femme, qui demandèrent des granulés de digitale.

— C'est pour mon cœur, dit l'homme.

Ils s'en allèrent avec le flacon. Ducourneau n'était pas rentré. Sur une lampe à alcool, ils firent chauffer les granulés et après le repas du soir le mari prit sa tisane copieusement arrosée... Rien encore.

— Il est de fer, cette vache-là, murmura Camon. La dose fut triplée, « de quoi faire calancher un gaille », avoua Camon plus tard. Et cette fois, Ducourneau s'allita. Sa mère vint à son chevet. Le cœur d'une mère à des antennes et se souvient.

A Belin, on avait parlé d'empoisonnement, lors de la mort de Mme Lamolie. « Calomnie » avait pensé la maman. Ce souvenir lui revint, serait-ce possible ? Elle veilla son gars et soupçonnant de plus en plus le drame, elle dit à sa belle-fille : « J'emmènerai Jean chez moi demain, à Cavejeans. Vous ne pouvez pas bien le soigner avec votre commerce et les enfants. »

Hélas ! le soir même elle s'absenta. L'empoisonneuse prépara l'ultime tisane. Le malade n'y résista pas. Il mourut le lendemain, alors que sa mère venait le chercher.

Elisabeth Ducourneau pleura son homme légitime.

Cependant, le chef de la Sûreté bordelaise, M. Lagarrigue, avait été alerté par

lettre anonyme. « Il y a anguille sous roche », pensa-t-il. Et il chargea l'excellent inspecteur Deyts de la délicate enquête.

Celui-ci eut tôt fait de dévoiler le pot aux roses. Il interrogea habilement l'empoisonneuse et son amant complice.

Il obtenait bientôt des aveux et la femme reconnaissait l'empoisonnement de sa mère avec la complicité d'Amour.

Au village de Belin, les langues se déliaient. Avant Amour, n'y avait-il pas eu dans la vie sexuelle d'Elisabeth un préparateur en pharmacie ? Et M. Ducourneau père mourut bien bizarrement il y a quelques années...

Quoi qu'il en soit, les amours d'Elisabeth Ducourneau lui coûtèrent cher : cent dix mille francs seraient passés entre les mains du bel Arabe et du docker costaud.

A Constantine, Abdous Amour, arrêté, fut trouvé porteur de papiers fort compromettants, relatant la mort de la grand-mère, ses causes (par l'empoisonnement) et la mort du mari, dans laquelle Amour n'est pour rien.

Pourquoi collectionnait-il pareille documentation ? Il devra le dire au juge d'instruction M. d'Uhalt, chargé de l'affaire.

Le 7 novembre, par une matinée pluvieuse et triste, on exhuma le corps de Jean Ducourneau et le professeur Conde prélevait les viscères. Ce sera plus tard au tour du corps de Mme Lamolie. Durant ce temps deux petites filles, innocentes victimes, demandent ce qu'est devenu leur maman.

Jean PALAUQUI.

**ADMINISTRATION — RÉDACTION**  
**ABONNEMENTS**  
3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI<sup>e</sup>)  
Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE  
TELEPHONE : LITRE 46-17  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS  
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37  
6 mois 12 mois  
France et Colonies ..... 41 » 77 »  
Etranger, Union postale ..... 54 » 99 »  
Etranger, Autres pays ..... 64 » 119 »  
Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

**Pour Abdous Amour, finies les lentes promenades sur les camions militaires. La prison s'est refermée sur lui.**



### SI J'ÉTAIS LE PATRON !

S'établir, gérer sa propre entreprise, n'est-ce pas le rêve de tous ceux qui travaillent ? A votre tour, combien de fois n'avez-vous pas envisagé de créer une industrie ou un commerce qui vous procurerait une vie plus large et plus libre ?

Hier encore le manque de capitaux, ou leur insuffisance, vous ont arrêté ; aujourd'hui, peut-être n'en est-il plus de même. Une chance s'offre à vous : du jour au lendemain vous pouvez disposer d'un capital s'élevant jusqu'à 5 millions, grâce à la Loterie Nationale dont la Tranche de l'Industrie (12<sup>e</sup> tranche : 1938) répartira 90 millions de francs

Faites le geste qui vous ouvrira peut-être l'avenir : prenez un billet de la LOTERIE NATIONALE.

Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique.

**L'ART DE SÉDUIRE LES FEMMES**  
par Maurice MAGRE  
Un vol éco domielle en 12 F.  
paquet clos contre remb.  
**LIBRAIRIE CRITIQUE**  
18, r. Cois. Paris-Montparnasse  
Catalogues 2 Francs  
 Paiement timbres-poste accepté

### RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir ! Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

**ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS**  
(Cours par correspondance)  
Brochure gratuite sur demande  
**28, AVENUE HOCHÉ (8<sup>e</sup>)**  
CAR. 19-45

**VOUS NE SEREZ plus CHAUVES** grâce à **CAPILLOGÈNE** TRAITEMENT SCIENTIFIQUE de la **CALVITIE**  
53, Bd Haussmann — Paris (IX<sup>e</sup>)  
Téléphone : OPÉRA 40-34

**AUX FUMEURS**  
Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remède Woods Ltd, 167 Strand (219 TAT, Londres WC 2).

### RÉVÉLATION DU SECRET DE L'INFLUENCE PERSONNELLE

Méthode simple pour développer le magnétisme, la concentration, la mémoire et la force de volonté. Un livre de 48 pages décrivant entièrement cette méthode unique ainsi qu'une étude de caractère GRATIS à tous ceux qui écrivent immédiatement.

« La merveilleuse puissance de l'Influence Personnelle, du Magnétisme, de la Fascination, du Contrôle de l'Esprit, qu'on l'appelle comme on voudra, peut être sûrement acquise par toute personne, quels que soient son peu d'attrait naturel et le peu de succès qu'elle ait eu », dit M. Elmer E. Knowles, auteur du livre intitulé : « La Clé du Développement des Forces Intérieures. » Ce livre dévoile des faits aussi nombreux qu'étonnants concernant les pratiques des Yogis hindous et expose une méthode unique en son genre pour le développement du Magnétisme Personnel, des Puissances Hypnotiques et Télépathiques, de la Mémoire, de la Concentration et de la Force de Volonté à l'aide de la merveilleuse science de la suggestion. Le Comte H. Csaky-Pallavicini écrit : « Chacun devrait posséder votre méthode si simple. Les instructions qu'elle contient sont aussi nécessaires à l'humanité que l'air l'est aux poumons ou la nourriture au corps. » Ce livre distribué gratuitement contient de nombreuses reproductions photographiques montrant comment ces forces invisibles sont employées dans le monde entier et comment des milliers de personnes ont développé certaines puissances de la possession desquelles elles étaient loin de se douter. La distribution gratuite a été confiée à une grande institution de Bruxelles et un exemplaire sera envoyé franco à quiconque en fera la demande. En plus du livre gratuit, toute personne qui écrit immédiatement recevra une étude détaillée de caractère. Copiez simplement de votre propre écriture les lignes suivantes :



Comte H. Csaky-Pallavicini

« Je veux le pouvoir de l'esprit, la force et la puissance de mon regard. Veuillez lire mon caractère. Et envoyez-moi votre livre. »

Ecrivez très lisiblement vos noms et adresse complets (en indiquant Monsieur, Madame ou Mademoiselle) et adressez la lettre à PSYCHOLOGY FOUNDATION S. A., distribution gratuite (Dept. F-3161), rue de Londres, 18, Bruxelles, Belgique. Si vous voulez, vous pouvez joindre à votre lettre 3 francs français, en timbres de votre pays, pour payer les frais d'affranchissement, etc. Assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie. L'affranchissement pour la Belgique est de fr. : 1.75.

N. B. — Psychology Foundation est une maison d'édition établie depuis de nombreuses années. Elle s'est fait d'innombrables amis par la distribution de livres utiles et de brochures traitant de questions psychologiques et mentales. Plus de 40 professeurs d'universités ont contribué à ses éditions et tous les ouvrages pour lesquels un prix est fixé sont vendus avec une garantie de satisfaction ou de remboursement.

Gagnez au jeu : boule, roulette, courses, Lot. Nat. avec système infallible Eer. J. Melchior, 7, rue de Cléry, Paris-2<sup>e</sup>.

Collection **mrj**  
**DÉTECTIVE**  
VIENT DE PARAÎTRE :  
**MEANS DAVIS**  
**L'HOPITAL DE LA MORT**  
Traduit de l'anglais par **JEAN VALDEYRON**  
9 fr.  
RAPPEL :  
**WILL LEVINREW**  
**LE CRIME DU MORT**  
9 fr.

# LA VIE INCONNUE DE BONNOT

— C'est comme cuisinière que je la préfère. Judith est une vraie perle ! Si tu veux, camarade, je te la présenterai.

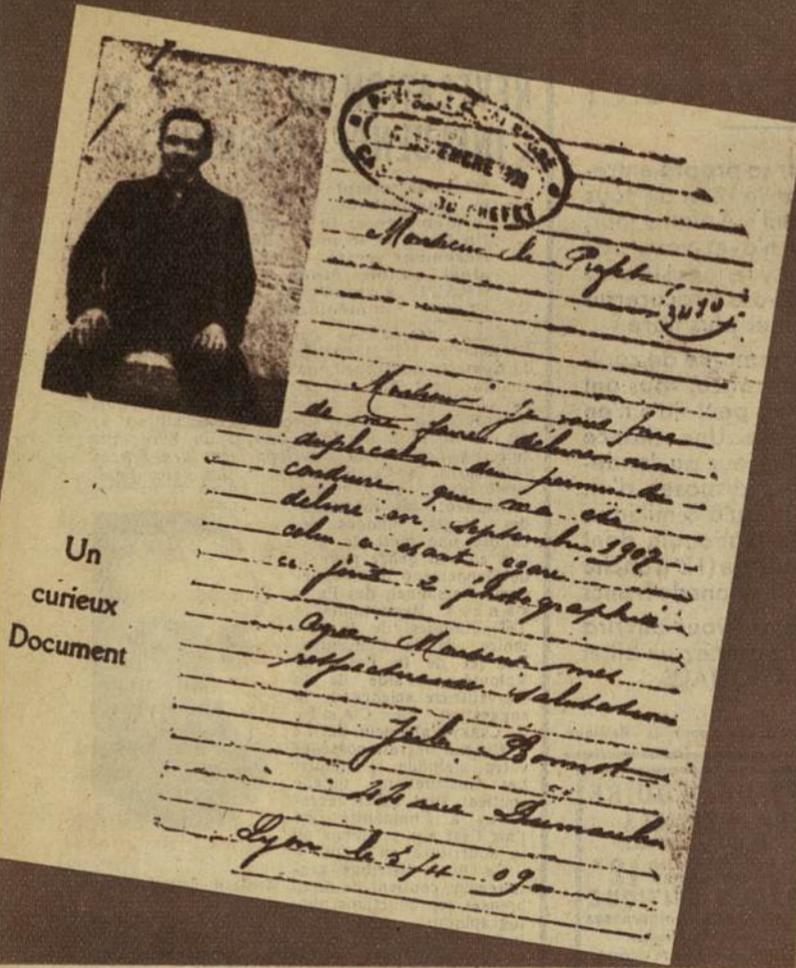
Bonnot accepta. Mais cette présentation fut soudain retardée par le séjour de plusieurs mois qu'il effectua en Suisse, aux usines Lucia. De retour, en septembre 1908, il se rendit lui-même au domicile des époux Thollon, qui logeaient toujours son ancien compagnon, 44, rue Dumoulin, en annonçant :

— Je suis un ami de Mercier. Je dois passer quelque temps à Lyon, et il m'a recommandé de m'adresser à vous pour être bien traité.

Son audace lui réussit. Ses bonnes manières, son visage rond orné d'une petite moustache alors audacieuse pour l'époque, l'offre engageante de payer sa pension d'avance, lui permirent de s'installer, sans plus attendre, au domicile des Thollon. Il devait bientôt y régner en maître absolu et Mercier devait s'apercevoir, un peu tard, qu'il avait trop parlé.

Jean-Baptiste Thollon, un gros et grand gaillard à fortes moustaches, d'un caractère placide et original, d'une moralité douteuse, était né à Lyon, le 17 février 1876 et s'était marié le 12 juillet 1900

Après l'abandon de sa femme, Bonnot connut un second et dernier amour. Il devint l'amant de Judith Tollon (ci-dessous) femme du gardien du cimetière de la Guillotière. Tollon (à dr.) qui par crainte du bandit, poussa la complaisance jusqu'à l'aviilissement le plus complet. Au procès des époux Tollon figurèrent cette demande de duplicata de permis de conduire (à g.), envoyée par Bonnot au préfet du Rhône, et ces cartes postales adressées à Bonnot par sa maîtresse (en bas).



## IV<sup>(1)</sup>. — LE DERNIER AMOUR DE BONNOT

**P**ARMI les femmes fatales qui ont figuré aux côtés des grands criminels et ont su exciter en eux, par de troubles caresses, une sensualité désordonnée qui hâta souvent pour eux l'heure du châtement, il faut ranger Judith Thollon, qui fut la

maîtresse de Jules Bonnot dans ses années tragiques. Si Judith Thollon n'a pas eu droit jusqu'ici à la gloire d'une Gabrielle Bompard, qui avait inspiré à son amant de cœur, Michel Eyraud, l'assassinat de l'huissier Gouffé — qu'Eyraud étrangla uniquement pour lui plaire et expédia ensuite, de Paris à Lyon, dans une malle — c'est que son existence de femme fatale a tenu tout entière dans cette partie lyonnaise de la vie inconnue de Bonnot, que nous aurons été les premiers à révéler en la reconstituant. Si le bandit n'eût pas été abattu à Choisy, elle eût comparu à ses côtés aux Assises de la Seine, et eût sans aucun doute atteint, sous le surnom de la Louise Michel de la Guillotière, qui fut le sien, la même célébrité que celle de Casque d'Or, dont les cheveux roux déclenchèrent la guerre des apaches, à Belleville, en 1902, et que celle de la Belle Louison pour les grands yeux de qui, en 1910, Ullmo devint un traître.

Autre héroïne du crime inconnue de l'avant-guerre, Judith Thollon avait su, elle aussi, soulever les mauvais instincts de Bonnot. C'est avec sa complicité tacite qu'il commit ses premiers cambriolages ; c'est pour la revoir qu'il faillit dix fois se faire prendre en revenant à Lyon, alors qu'il était devenu l'« ennemi public n° 1 ». C'est vers elle enfin qu'alla sa dernière pensée à l'instant où il s'acheva d'une balle dans le cœur.

Nous pouvons aujourd'hui tout dire sur les secrets de cette extraordinaire liaison. Judith Thollon est morte en prison, voici vingt-deux ans, en pleurant son tragique amant.

### La femme du gardien de cimetière

En revenant à Lyon, en 1907, pour travailler aux usines Berliet, Bonnot n'avait plus de famille. Il avait pris pension, Grande-Rue de Montplaisir, chez un hôtelier-restaurateur, M. Bérout, puis bientôt chez un autre, au 22 de la même rue, M. Dechinaud. Sa solitude lui pesait lourdement.

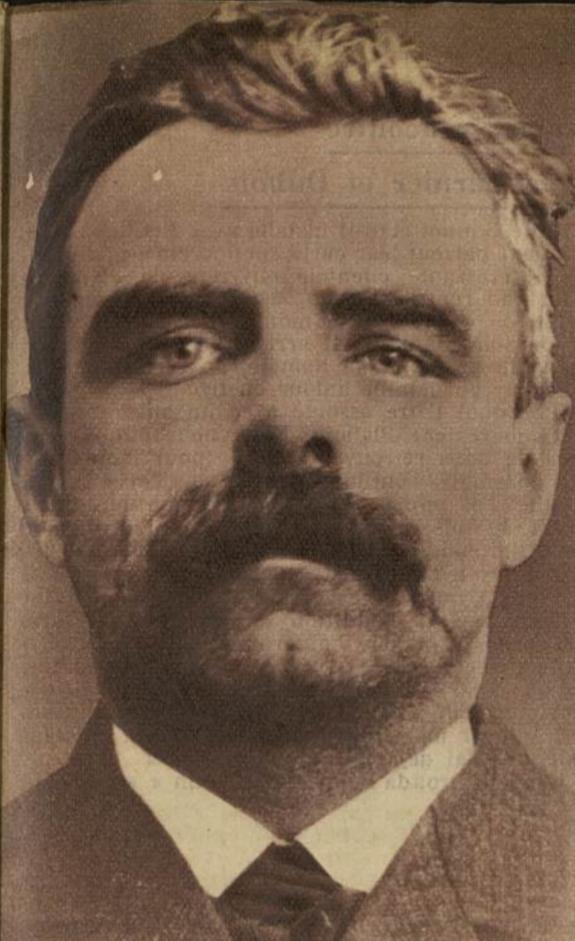
Bonnot avait alors comme compagnon d'atelier un nommé Mercier. Il ne tarda pas à remarquer que ce dernier était discrètement attendu, le soir, à la sortie des usines, par une jeune femme élégamment vêtue, assez jolie, toujours souriante. Il fut ébloui par la prestance et la gaieté de cette personne et il interrogea Mercier.

— Elle est chouette, ta poule ! lui dit-il.  
— Tais-toi, répondit l'ouvrier, c'est la femme de mon logeur. Je n'ai aucun scrupule à coucher avec elle, car il s'en fout royalement. Je ne suis d'ailleurs pas le premier qui le fait cocu.

Et peut-être pas le dernier ! pensa Bonnot. Quelques jours plus tard, il usait auprès de Mercier du procédé dont avait usé Besson à son égard, pour lui voler sa femme. Il se plaignit à son compagnon de la mauvaise nourriture qu'on lui servait chez Dechinaud, et il demanda négligemment à Mercier si sa maîtresse le soignait mieux.

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 522.





avec Marie-Judith Magaud, née à Lyon, le 3 mai 1884. De son métier, Thollon était fondeur mais, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1902, il avait obtenu la place plus rémunératrice de gardien du cimetière de Loyasse, aux appointements de 1.700 francs par an.

Employée dans une fabrique de soieries, avant son mariage, Judith Magaud avait cessé depuis de travailler, pour se consacrer à son ménage. L'éloignement du cimetière de Loyasse lui laissait cependant toute liberté de sortir pendant le jour, et elle en abusa bien vite, puisque l'enquête judiciaire à laquelle elle donna lieu en 1912, révéla que, de son mariage à la naissance de sa fille Marie-Henriette, en 1905, elle avait eu une trentaine d'amants.

— Je change de copain quand j'ai besoin de changer de toilette ! expliqua-t-elle un jour à sa voisine qui s'extasiait devant la richesse de ses robes.

Thollon, le mari, n'était certes pas sans avoir été prévenu d'avoir à surveiller sa femme. Mais il ne portait pas, comme on dit, la culotte dans son ménage. Il tolérait les écarts de l'infidèle, sans élever la voix, trop heureux qu'elle lui rapportât quelques gâteries au retour de ses escapades, ce que Judith Thollon n'oubliait jamais de faire.

— En somme, constatait Mercier, Thollon n'a d'autre bonheur ici, que celui d'être cocu.

C'était encore la jeune femme, un peu lasse de courir les hôtels accueillants de Lyon, qui avait décidé soudain de prendre des pensionnaires à demeure et de les choisir à sa convenance.

Pour être plus libre, elle avait confié sa fille à sa belle-mère, Françoise Thollon, qui vivait seule, 12, rue de la Part-Dieu. C'est avec ses pensionnaires qu'elle reprit sa vie déréglée. Mercier était le quatrième amant qu'elle introduisait ainsi dans son foyer. Bonnot avait compris qu'il n'aurait aucune difficulté à devenir le cinquième. Mais, lui, entendait bien le rester.

## Les folles nuits de Bonnot

Son emprise sur Judith Thollon devait être rapide. Bonnot, qui vivait alors de contrebande et de fausse monnaie, pouvait demeurer la journée entière rue Dumoulin. Tout d'abord, il s'attarda à parler à la jeune femme de ses déboires conjugaux, de son cafard, de sa solitude morale. Il avait des larmes dans les yeux au souvenir de son petit Lily, et Judith Thollon pleurait avec lui. Il lui racontait ensuite ses voyages, ses inventions aux usines Berliet. Il lui exposa enfin les théories anarchistes, notamment la question de l'amour libre entre les sexes. Il la conduisit auprès de ses amis de chez Chamarrande où elle le vit parlant en chef. Il la séduisit complètement par son bagout, son esprit autoritaire, sa brutalité sensuelle. Quinze jours après son emménagement rue Dumoulin, Thollon trouva le soir, en rentrant du cimetière, sa maison déserte. Judith était allée boire un bock au Parc avec Bonnot, pour écouter la musique.

— Il est si instruit, si correct ! Je l'écoute et j'oublie que le temps passe, dit-elle en rentrant, pour s'excuser.

Bientôt ce ne fut plus seulement ses journées, mais ses nuits que Judith Thollon consacra à son nouvel amant. Elle déserta le lit conjugal pour la petite chambre de Bonnot. Le croirait-on ? Le mari n'osa pas se plaindre. Bonnot le terrifiait déjà. Ce fut Mercier qui montra les dents. Au cours d'un repas

en commun, une scène effrayante éclata entre les deux hommes. Brusquement, Bonnot assomma son ancien camarade à coups de poing, puis le jeta dans l'escalier, tout meurtri :

— Si tu reviens, lui cria-t-il, je te fais la peau ! Thollon n'avait pas bronché. Il regarda seulement sa femme avec un regard anxieux, mais celle-ci approuvait la brutalité de Bonnot :

— Tu as bien fait, mon « Cricri » ! D'où venait ce doux nom de « Cricri » qu'elle venait de lui donner ? Nous n'avons pu le savoir. En tout cas, Bonnot l'appelait « Dith ». Et le cocu magnanime continuait de se taire.

Plus tard, au procès en complicité et recel qui les amena en Cour d'Assises, les époux Thollon nièrent systématiquement cette intimité scandaleuse, le mari affirmant qu'il n'avait jamais rien remarqué ; sa femme jurant que Bonnot n'avait jamais été son amant, mais simplement un ami cher qu'elle considérait comme son fils !

Il existait pourtant des preuves formelles de la veulerie de Jean-Baptiste Thollon et de sa duplicité. N'alla-t-il pas un jour jusqu'à prendre le parti de Bonnot contre la police ? Voici en quelles circonstances.

On sait que Bonnot avait été obligé de quitter précipitamment Genève, en 1908, sous l'accusation d'être l'auteur d'un cambriolage en gare de Cornavin. Ses beaux-parents s'empressèrent de communiquer sa nouvelle adresse à la police genevoise, qui dépêcha un de ses inspecteurs, à Lyon, pour effectuer une perquisition chez Bonnot. Accompagné de M. Adler, le chef de la sûreté, le policier suisse se présenta, le 26 janvier 1909, au domicile des Thollon, rue Dumoulin. Judith Thollon vint leur ouvrir.

— Bonnot n'est plus ici, leur répondit-elle sans se déconcerter.

Mais dans l'entrebâillement de la porte, les policiers avaient aperçu celui qu'ils cherchaient, occupé à manger, ayant en face de lui le mari. Ils repoussèrent la jeune femme et invitèrent Bonnot et le couple, à les suivre rue Saint-Jean. Thollon ne protesta pas, mais pour s'excuser de la présence du bandit à sa table, il déclara :

— Depuis six mois, Bonnot est notre pensionnaire ; il mange et il habite ici, mais en ami, et il ne nous paie pas.

Ainsi Bonnot, non content de tromper Thollon avec impudence, se faisait nourrir et loger gratuitement ! Tout le monde fut donc appréhendé ce jour-là. La perquisition s'avéra vaine, mais le malfauteur, qui avait opposé une résistance acharnée aux agents, resta dix jours en prison et fut condamné, le 5 août 1909, à une amende de 25 francs... que Thollon payait ! Ce devait être la dernière condamnation de sa vie de hors la loi.

L'infortuné mari dut reprendre Bonnot chez lui et bientôt supporter d'autres humiliations plus dégradantes encore pour son honneur d'époux. Un soir, Bonnot le jeta à la rue, en pleine nuit, sous prétexte qu'il avait besoin de rester seul avec sa femme. Thollon accepta. Il réclama seulement son manteau et alla coucher au domicile de sa mère, rue de la Part-Dieu, auprès de son enfant. Il devait bientôt en prendre l'habitude.

Mais le malheureux cocu devait connaître un sort pire. Un autre soir qu'il rentrait chez lui, penaud comme un chien battu, Bonnot, qui se croyait traqué par la police, lui ordonna de surveiller au dehors la venue des agents :

— Que l'on savoure cette situation shakespearienne, nous a dit le docteur Locard, et la poésie pimentée de cette nuit d'ivresse du bandit, qui déshonorait la femme du gardien de cimetière dans la loge de la maison des morts, pendant que l'époux terrifié, montait la garde dans la nuit, sous une pluie battante, peut-être entre les tombes, et surveillait l'arrivée de problématiques policiers pour lancer à temps le coup de sifflet d'alerte !

Et Thollon était un costaud ! Si tous ces faits n'avaient pas été établis à l'époque, cette histoire serait incroyable.

## La Louise Michel de la Guillotière

A la fin de 1909, les époux Thollon étaient venus s'installer 165 bis, avenue Berthelot — aujourd'hui le N° 169 de la même avenue — juste devant l'entrée du cimetière de la Guillotière où le mari venait d'être nommé gardien. Le logis était étroit. Bonnot loua une chambre à proximité, au n° 245 de l'avenue Berthelot et il continua, comme par le passé, à prendre ses repas chez les Thollon et à occuper le lit conjugal, cette fois, quand cela lui plaisait.

Le bandit avait dompté la volage Judith. Elle ne rêvait plus maintenant d'autre liaison, prête à suivre Bonnot partout où il irait. Mais celui-ci se trouvait bien avenue Berthelot. Il venait de former sa première bande, et parfois il réunissait ses complices au domicile de sa maîtresse. La jeune femme fut mise au courant de leurs exploits successifs, et il est fort probable qu'elle accompagna la bande au cours du cambriolage de l'étude du notaire de Vienne. On devait, en effet, retrouver plus tard, dans un des entrepôts du bandit, un manteau, des bottines et un voile appartenant à Judith Thollon, encore tout maculés de la terre jaune du jardin du notaire. Dans le manteau étaient roulés un sac à outils, une pince monseigneur et une corde à nœuds.

C'était au domicile de sa maîtresse que Bonnot recevait son courrier et bien souvent ce fut elle qui prit la plume pour répondre aux propriétaires des divers repaires de son amant, réclamant le paiement

des termes échus. On sait que ces locaux avaient été loués sous le nom d'Antoine Renaud. Tous les papiers et lettres signés de ce pseudonyme qui furent saisis par la suite, étaient de la main de Judith Thollon !

Dans les milieux anarchistes de Lyon où Bonnot la conduisait, elle pérorait, chantait des refrains révolutionnaires, évoquait souvent la figure de Louise Michel dont elle avait lu l'histoire :

— Un jour, répétait-elle parfois, Cricri et moi nous ferons de grandes choses.

Bonnot l'avait fait adhérer à la Ruche, un groupement créé par Sébastien Faure, et il l'avait abonnée au journal *l'Anarchie* que la belle dévorait des yeux, sans bien comprendre. Elle exposait ses théories aux commerçants de la Guillotière, d'où ce surnom dont certains se souvenaient encore, de la Louise Michel de la Guillotière.

Cette « vierge rouge » lyonnaise ne craignait pas de se livrer à de difficiles démarches pour son amant. Bonnot ayant égaré son permis de conduire — du moins il le prétendait — avait écrit au préfet du Rhône pour solliciter un duplicata de cette pièce essentielle pour lui. La préfecture faisant des difficultés pour le lui délivrer, Judith Thollon décida de se renseigner auprès des autorités.

Elle endossa sa plus belle robe, gagna le cours de la Liberté d'un pas décidé, se fit recevoir — par un fonctionnaire influent dont nous taïrons le nom — et rapporta triomphalement le soir, au bandit, le duplicata qu'il désespérait de ravoïr jamais.

— Je me suis fait passer pour ta femme ! dit-elle.

Enfin nous avons pu découvrir une preuve indiscutable des liens adultères qu'elle entretenait avec Bonnot. Ce sont quatre cartes postales que Judith Thollon envoya au bandit, au cours de randonnées du dimanche avec son mari.

Le 4 août 1911, se trouvant à Paladru, dans l'Isère, elle adressait à Bonnot une carte ainsi libellée :

« Petit Krikri,

« Quelle tirée, 50 kilomètres c'est pour rien, nous nous sommes levées à trois heures et demie du matin et en route pour Paladru, et à Champion une bûche, presque pas de mal, nous continuons jusqu'au bout, nous sommes arrivées, beau site, beau lac, il ne manque que LUI... »

Puis en haut, et en coin, à l'envers, ces ajoutés : « Je suis vannée !!! Avons diné à l'hôtel du Nord vers le lac Paladru, j'ai la fièvre !!! on se revient ce soir.

« Bons baisers, mon tout petit,

« DITH. »

Puis cette autre carte, le lendemain, depuis Saint-Jean-de-Bourney :

« Mimi fils !

« DITH. »

Enfin celles-ci, de 1910, au cours d'un voyage à Moulins et Montcombroux, dans l'Allier :

« Bons baisers partout à mon Cricri.

« DITH. »

Et,

« Ça fait chaud ! Caresses.

« DITH. »

En dépit de cette accumulation de preuves, Judith

**Jules-Joseph Bonnot fut condamné quatre fois seulement et toujours pour des vétilles, comme le prouve cet extrait n° 2 de son casier judiciaire. A la grande époque de sa vie, il devait bafouer la justice en maintes occasions. Bonnot était devenu un de ces hors-la-loi qu'on ne capture pas vivant.**

BULLETIN N° 2  
RELEVÉ DES BULLETINS N° 1  
Bonnot Jules Joseph

COUR D'APPEL DE BESANCON  
CASIER JUDICIAIRE  
de l'interdiction de Montbéliard

Concernant le nom de Jules Joseph Bonnot né le 14 octobre 1876 à Pont de Saix (Doubs) D'après le dernier bulletin n° 1. Domicile 44 rue Dumoulin, Lyon. Etat civil et de famille marié un enfant. Profession menuisier Nationalité française.

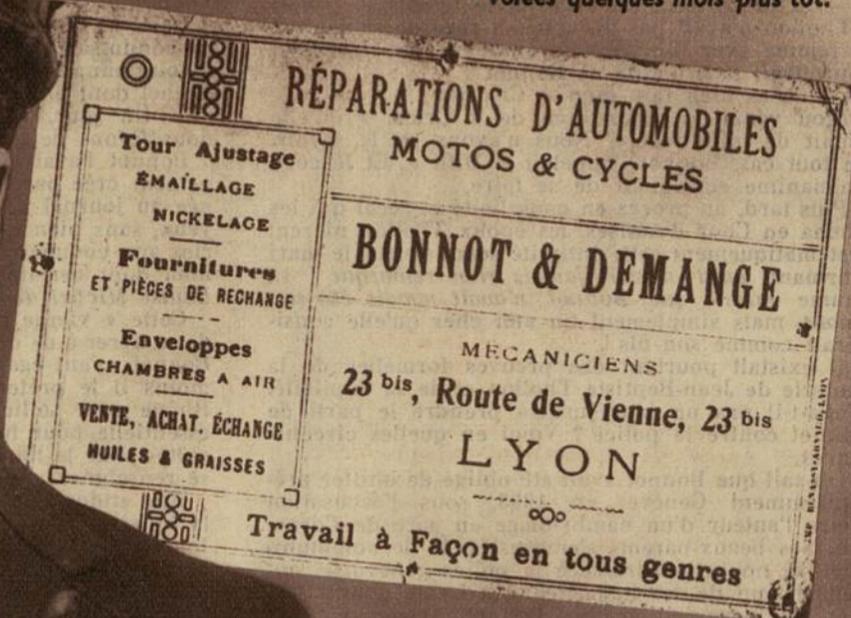
DATE	COUS	NATURE	DATE	NATURE ET DURÉE	DATE
de	ou	ou	de	des peines	de
Condamnation	ou	CHIFFRE DE DELITS	de	en	de
17 juillet 1899	Besançon	recel de dérobures	5 juin 1899	3	1 an
15 mai 1899	Besançon	recel de dérobures	11 mars 1899	3	1 an
20 mai 1899	Besançon	recel de dérobures	2 mars 1899	3	1 an
10 août 1899	Lyon				

Vo en regard : Le Procureur de la République.

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.



C'est le 14 juin 1911 que Bonnot s'associa avec Albert Petitdemange pour ouvrir un garage 23 bis, rue de Vienne, où, à l'insu de Petitdemange, le bandit n'écoulait que des vélos et des motos volées quelques mois plus tôt.



### Première rencontre avec Garnier et Dubois

A peine Bonnot était-il installé avec Petitdemange, distribuant partout leur carte commerciale pour s'attirer l'intéressante clientèle ouvrière de l'endroit, que Platano rentra à Lyon, découvrit le garage de la route de Vienne et se montra décontenancé du culot de son complice. Il arrivait de Paris accompagné d'un grand jeune homme, au regard décidé, les cheveux en bataille autour du front.

— Pourquoi t'être associé avec un autre ? questionna amèrement Platano. Nous nous étions bien promis de nous retrouver à Paris, pour monter un garage ensemble. Tout justement, je suis devenu riche en Italie. J'ai appris, là-bas, que mon vieil oncle Molinari, tu sais, mon oncle de Vernouillet, que tu voulais aller cambrioler, était mort en laissant 120.000 francs à ses trois neveux, dont je suis. Le notaire du « vieux » qui habite Versailles et que je suis allé voir nous réglera l'addition en novembre. J'aurai 40.000 francs à palper. J'ai promis à Rirette Maitre-jean, la directrice de l'*Anarchie*, de consacrer une partie de cette somme à remplacer la vieille presse d'imprimerie du journal. Mais le reste, je le destinai à acheter un garage, avec toi, dans la banlieue parisienne. J'ai déjà fait des démarches.

— C'est ça, gronda Bonnot, dès qu'un « anar » fait

# LA VIE INCONNUE DE BONNOT

Thollon affirma jusqu'à sa mort qu'elle n'avait jamais été la maîtresse de Bonnot. Et pourtant elle le pleura. Certains, à la Guillotière, se souviennent encore de son désespoir durant le court séjour que le bandit fit à Londres, en mai 1911.

## Le garage de la route de Vienne

De retour à Lyon à la fin du même mois, aux cris de joie de sa compagne étonnée de le voir revenu si vite. Bonnot n'y retrouva plus la même sécurité. De sa bande, il ne demeurait chez Chamarrande que Rusca, complice falot. Ses huit repaires emplis d'un butin hétéroclite, difficile à « lessiver », devenaient pour lui une lourde charge et constituaient un perpétuel danger. Son lourd matériel de cambrioleur, ses chalumeaux, ses vilebrequins étaient devenus inutilisés. Seule l'auto volée à Vienne dans le garage du flâteur Merlin — la fameuse 701-S-2 — pouvait lui servir à réaliser de nouvelles expéditions. Mais il fallait d'abord les étudier sur place. Restaient enfin la douzaine de motocyclettes volées, dont sept provenaient de l'entrepôt Weber, et de nombreux vélos. Jusque-là Bonnot avait trouvé trop risqué de les revendre à Lyon.

Enfin son inactivité ne justifiant en rien ses ressources, il allait irrémédiablement attirer sur lui l'attention des gens de la Guillotière, et bien vite l'œil de la Sûreté.

— Pourquoi ne monterais-tu pas un garage à ton nom, comme tout le monde ! lui conseilla Judith Thollon à laquelle il avait parlé de quitter Lyon à nouveau.

L'idée d'ouvrir, sur la voie publique, un honnête atelier de réparations d'automobiles, de motos et de bicyclettes où il pourrait étaler au grand jour son incomparable outillage de fric-frac, les motos et les vélos dont il ne savait que faire, fit tout d'abord sourire Bonnot. Puis la possibilité de la chose lui trotta bientôt par la tête.

— Qu'est-ce qui m'empêche, après tout, d'avoir un atelier de réparations de mécanique, avec toutes sortes de marchandises. Petit à petit, je liquiderai ce que j'ai entassé dans mes remises. À la première alerte, je laisse la clé à mon associé. Car il me faut un associé pour recevoir les clients. Une mauvaise surprise est possible.

Comme toujours, Bonnot n'entreprenait rien sans s'assurer une porte pour fuir. C'est dans un restaurant de l'avenue Gambetta qu'il découvrit l'association qu'il cherchait : un ouvrier mécanicien, récemment arrivé à Lyon qui travaillait aux usines Berliet et passait chaque jour devant le domicile des Thollon. Bonnot l'aborda à la fin du repas. Il devint en lui un révolté.

— Camarade, je suis anarchiste, et je t'ai vu quelque part.

— Je ne crois pas. J'ai les mêmes idées que toi, mais je ne fréquente pas ces milieux-là. Pourquoi me questionnes-tu ?

— A ta tenue, je vois que tu es mécanicien, et je

cherche justement un homme comme toi pour tenir un garage où nous serions associés. J'ai souvent besoin de m'absenter de Lyon et il me faut sur place un homme qui puisse me représenter, s'occuper des factures, signer pour moi. Nous partagerions les bénéfices.

Bonnot avait la voix persuasive. L'interpellé lui raconta bientôt qu'il ne s'appelait pas Albert Rochet, nom sous lequel il habitait, 199, avenue de Saxe, mais Albert-Joseph Petitdemange, né à Epinal, le 18 avril 1883. Il avait résidé à Cherbourg, puis à Paris. C'est le chômage qui l'avait dirigé vers Lyon. Il ajouta qu'il n'avait aucune économie à mettre en association, mais qu'il était bon ouvrier et tout prêt à entrer dans les combinaisons de Bonnot, si celui-ci pouvait lui assurer un minimum de gains égal à ses salaires aux usines Berliet.

Bonnot l'amena alors dans le pavillon qu'il venait de louer, 23 bis, route de Vienne, à l'angle de l'avenue Berthelot, sorte de grand hangar en pierres, fermé par un rideau de fer, où se trouvait une pièce habitable.

— C'est là que tu logeras, lui dit-il, comme ça notre matériel sera plus en sécurité la nuit. Avec tous ces cambriolages qui se produisent, on ne sait jamais...

— Où est ton matériel ?

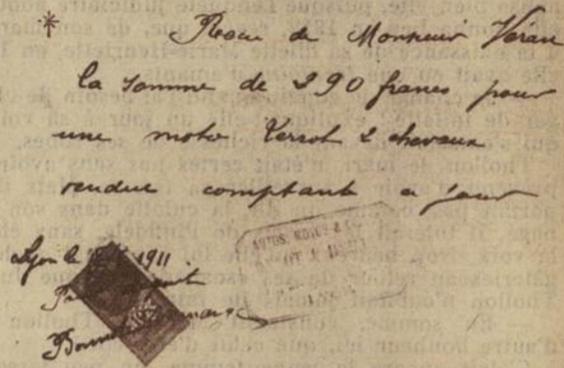
— Dans un autre atelier que je viens de quitter à la Croix-Rousse. J'ai tout ce qu'il faut, mais ce n'est pas du matériel neuf. Par contre, j'aurai à vendre plusieurs motos à peu près neuves et des vélos, dont tu te chargeras.

Le 14 mai, les deux hommes signaient devant notaire un contrat d'association pour un atelier de réparations d'automobiles et de cycles, sous la raison *Bonnot et Demange, mécaniciens*. Déjà ils avaient fait imprimer des cartes à leur nom et du papier commercial à en-têtes. En quelques jours, Bonnot avait apporté nuitamment — Petitdemange se demandait bien comment, car son associé ne lui avait pas parlé de la 701-S-2 — un véritable bric-à-brac d'outillage. Allez donc reconnaître là-dedans une pince monseigneur ou un démonte-pneu ? Allez donc suspecter un chalumeau d'avoir servi au cambriolage des usines Singer ?

— Ce sont des vieilleries que je trimballe depuis longtemps ! expliqua Bonnot.

Il n'était pas expansif, d'ailleurs, avec son nouveau compagnon. Il arrivait et repartait sans prévenir. Le 1<sup>er</sup> juillet 1911, Petitdemange s'installa définitivement dans l'atelier et prit à son tour pension chez les Thollon, à raison de 75 francs par mois. Mais c'est Bonnot qui déclarait payer pour les deux — on peut en douter ! A ce moment, il semblait être à court d'argent, car il emprunta 1.000 francs à sa maîtresse pour acheter un tour d'occasion, du prix de 530 francs. Il signa un reçu de la somme, remboursable au bout d'un an, avec 4 % d'intérêt. Tout était bien en règle, mais néanmoins, pour la première fois, Thollon fit la grimace.

### Automobiles, Motos et Cycles RÉPARATIONS EN TOUS GENRES



### Quand Bonnot établissait lui-même les factures de vente d'une moto volée il se gardait d'en consigner les caractéristiques et exigeait le paiement "comptant".

un héritage, il redevient bourgeois. Tu veux mener maintenant une petite vie pépère. Moi, ça ne m'intéresse pas. Si j'ai monté un atelier ici, c'est pour « laver » la marchandise qui nous reste. Et après...

Bonnot s'arrêta de parler. D'un clin d'œil il signifia à Platano de lui présenter le bel éphèbe qui l'accompagnait.

— Je suis un Parigot, je m'appelle Garnier. A l'*Anarchie*, à Romainville, le camarade Platano m'a souvent parlé de toi. Il paraît que tu as des idées et que tu n'as pas froid aux yeux. C'est un homme comme toi qu'il nous faudrait avec nous, à Paris, pour étrangler à son tour cette société qui nous étouffe.

Cela fut dit d'un trait, d'une voix ferme et modulée, avant même que Platano ait pu présenter son compagnon.

— Moi, poursuivait Garnier, je suis pour les grands coups. Je sais ouvrir un coffre-fort, je sais me servir de toutes les armes.

— Oui, interrompit Bonnot, mais moi je suis en plus remettre en marche et conduire n'importe quelle automobile, et c'est là la base de ma grande idée, celle qui nous permettra d'aller puiser la richesse aux grandes sources.

— Qu'entends-tu par là ?

— Les banques, les grands établissements de crédit, les grands magasins, les riches propriétaires. C'est là qu'est l'or à prendre en se servant de ce moyen nouveau qu'est l'automobile, en attendant l'aéroplane. Et si nous sommes traqués, il faudra nous défendre froidement jusqu'à ce que nous soyons tués.

Garnier et Platano écoutaient bouche bée les paroles volontaires du bandit. Garnier béait d'enthousiasme. Platano passait au morose :

— Ne vaudra-t-il pas mieux par le journal et les conférences attirer à nous les masses...

Bonnot et Garnier éclatèrent de rire :

— Assez de théories. Il faut agir, coupa le premier. Je veux bien quitter Lyon pour m'associer avec toi. Tu m'as dit que tu avais déjà trouvé un garage bien situé près de Paris ?

— Oui, à Choisy-le-Roi, chez Dubois. Il veut une

réponse pour le 15 juillet. Peux-tu nous reconduire à Paris et le voir avec moi ?

Bonnot accepta ce voyage. Le 13 juillet, la 701-S. 2 ramena les trois hommes à Paris. Le 14 juillet, Bonnot rencontrait pour la première fois Dubois, dans ce garage de l'avenue Jules-Vallès, à Choisy, où l'un et l'autre devaient trouver une mort si tragique.

Que fut cette visite entre anarchistes ? Le chef de la Sûreté de Lyon, M. Adler, qui rechercha Bonnot, dès octobre 1911, avait découvert au domicile du bandit tout un lot de cartes commerciales au nom de Dubois et de Lecarpentier, et même une quittance de loyer du garage de Choisy, payé par Bonnot. Il alerta le commissaire Martin, de la 1<sup>re</sup> brigade mobile, et reçut en retour ce télégramme, daté du 4 décembre 1911, dont nous publions la reproduction :

*Il est certain que soi-disant J. Dubois, mécanicien, passage Baptiste-Doude, à Malakoff, est en rapport avec Bonnot. Actuellement rue Jules-Vallès à Choisy-le-Roi, tient garage automobile très suspect fréquenté la nuit par individus louches, prière demander commission rogatoire pour perquisitionner chez lui, à juge Lyon et me la transmettre pour exécution, la ferai subdéléguer par juge à Paris.*

C'est au cours de cette perquisition effectuée le 6 décembre 1911, par l'inspecteur Roure, de la 1<sup>re</sup> brigade mobile, que Dubois Jean, né le 15 février 1870 à Golta (Russie), marié, père de trois enfants, ayant tenu un garage, de 1907 à 1909, sous le nom de Lecarpentier, 81, route de Joinville, à Champigny-sur-Marne, que fut établi le passage de Bonnot et de Platano à Choisy, pour l'achat du garage.

Bonnot et Platano sont bien venus chez moi le 14 juillet dernier, déclara Dubois, dans une voiture immatriculée 701-S. 2. Leur auto était même restée en panne, à 500 mètres du garage. Nous la poussâmes à trois jusqu'à mon atelier où elle fut remise. Nous parlâmes d'une vente éventuelle de mon fonds. Rien de définitif ne fut conclu. Platano demeura chez moi, jusqu'au 20 août, travaillant à l'atelier. Je lui donnai deux leçons pour lui apprendre à conduire. Puis nous discutâmes politique et nous nous sommes fâchés. Bonnot était reparti avec l'auto réparée, dès le 17. C'est lui qui paya le dépannage, soit 25 francs. Depuis je ne l'ai plus revu. Platano s'était présenté, une première fois chez moi, sous le nom de Joseph Boix.

Mais un coiffeur du voisinage avait déclaré, à l'inspecteur, avoir vu Bonnot à Choisy, trois jours plus tôt !

## Deux motociclettes de trop

A Lyon, pendant ce temps, l'associé du bandit avait passablement éclairci la situation du garage de la route de Vienne. Tous les vélos provenant d'anciens vols avaient été enlevés à bon prix par des ouvriers de l'usine Berliet et des ateliers Pontille. Sur quatorze

motocyclettes, il n'en restait que neuf. Et les réparations affluaient à l'atelier. Peu à peu Bonnot débarrassait ses réparés et abandonnait les plus éloignés, ceux de Caluire et de Saint-Clair.

Petitdémange était chargé d'établir les factures d'achat pour les motos et les vélos. Bonnot n'en établit qu'une seule, le 18 août. Ce jour-là, il avait bazzardé, pour 290 francs, une Terrot qui provenait du cambriolage de l'entrepôt Weber, 184, rue de Vendôme. Il la vendait sans crainte, à son jeune client, nommé Veran, qui était de Roanne et y repartait le soir même. D'ailleurs, le libellé de la facture — que nous avons retrouvée — la seule écrite de la main de Bonnot, n'est pas compromettant pour la suite :

« Reçu de monsieur Veran la somme de 290 francs pour une moto Terrot 2 chevaux, vendue comptant à ce jour. »

Lyon, le 18-8-1911.

Pour acquit :

BONNOT - DEMANGE.

Puis le timbre de la maison. Aucun numéro, aucune garantie. Le bandit conservait toute sa prudence.

Au début d'octobre, il se frotta les mains. Il ne lui restait plus que deux motos Terrot, du cambriolage Weber, numérotées 2943 et 2667. Tout justement, le 11 août, deux jeunes gens s'étaient présentés au garage, en quête de deux bonnes motos d'occasion. Il avait longuement admiré les deux machines et promis de revenir le lendemain.

Le lendemain, les deux garçons se présentèrent d'abord au chef de la Sûreté, accompagnés de leur patronne, Mme Xavier Weber, 172, avenue de Saxe, épouse du cambriolé de la rue Vendôme. Elle déposa plainte en vol qualifié contre Bonnot et Demange et demanda à la police d'agir rapidement : ses deux commis, qu'elle occupait, depuis des mois, à visiter un à un les garages de Lyon, avaient formellement reconnu deux des motos volées chez leur patron au cours de la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 1911.

## L'aide pharmacien de la providence

Tant de forfaits avaient été commis par la mystérieuse bande des perceurs de coffres-forts que M. Adler envoya d'urgence l'inspecteur M... en reconnaissance, route de Vienne, et s'appêta à partir avec ses hommes. Enfin on tenait la piste des bandits !

L'inspecteur M... n'avait pas été prévenu de la gravité de la découverte des deux commis. On lui avait seulement demandé de ne pas perdre Bonnot de vue. Or, le jeune policier trouva le garage fermé, son rideau abaissé. Il inspecta les environs. Un jeune homme en blouse blanche se tenait sur le pas de la porte de la pharmacie qui faisait vis-à-vis au garage, la pharmacie Charles Rivet, 54, route de Vienne. Le préparateur de garde qui regardait l'inspecteur évoluer était M. Jérôme Jaillet, âgé de vingt-cinq ans. Sans décliner sa qualité, l'inspecteur lui demanda s'il n'avait pas vu les deux garagistes et s'il les connaissait :

— Oui, je les connais bien. Quand ils se blessent ils viennent ici se faire panser. Bonnot est même venu chez nous, ce matin, commander, comme à l'habitude, la bouteille de vin fortifiant de son amie, Mme Thollon, la femme du gardien de cimetières. Quant à Petitdémange, je l'ai vu partir, en moto, vers midi. Comme il habite là, il ne tardera pas à revenir.

L'inspecteur, avant d'aller rendre compte de sa mission, poussa ses investigations et se laissa aller à

*Au cours du mois de juillet 1911 Bonnot rencontra pour la première fois Garnier (ci-dessus, au centre) qui devait être son lieutenant et Dubois, le garagiste de Choisy-le-Roi (ci-dessus, à gauche). C'est dans l'atelier de ce dernier (à droite) qu'il devait soutenir le siège célèbre où il succomba en même temps que Dubois.*

poser, aux voisins, des questions sur les motos volées. Les braves gens, déjà alertés la veille par l'enquête des commis, ne doutèrent plus de se trouver en face d'un agent de la Sûreté et coururent le dire au préparateur Jaillet :

« Je croyais à une mauvaise plaisanterie, raconta l'aide-pharmacien dans un interrogatoire, et je ne pouvais pas croire que Bonnot et Petitdémange, de si joyeux lurons avec qui je faisais la manille au café du coin, fussent deux voleurs. A peine l'inspecteur avait-il tourné les talons pour aller téléphoner au bureau de poste que Bonnot et Petitdémange survinrent de compagnie, le second poussant sa moto. Je leur fis un signe et je leur criai :

« — Méfiez-vous. La police vous recherche. Il paraît qu'il y a des objets volés dans votre garage. Les inspecteurs vont revenir... »

Petitdémange se mit à pâlir. Bonnot, lui, éclata d'un gros rire, un rire sardonique :

« — Ces messieurs n'avaient qu'à nous attendre ici. En tout cas, je n'aime pas les « roussins » et comme c'est l'heure de l'arrivée des journaux de Paris, je vais aller au kiosque les chercher, comme d'habitude. Peut-être bien qu'on y parle déjà de mon arrestation. »

Bonnot s'éloigna rapidement vers l'avenue Berthelot après avoir rassuré à demi son associé par son calme, effrayant pourtant, et par quelques mots que M. Jaillet n'entendit pas.

Vingt minutes plus tard, M. Fœx, sous-chef de la Sûreté, accourait avec plusieurs agents qui se ruèrent dans le garage. Trop tard, Bonnot était loin déjà. Ils ne purent qu'appréhender Petitdémange, littéralement suffoqué de cette intrusion brutale :

— D'où proviennent les motos ? Et ce chalumeau ? Et celui-ci ? Et ces vilebrequins pleins de plâtre, d'où les tenez-vous ? Et ce démonte-pneu, une pince-monsieur, hein ? questionnait M. Fœx.

— C'est Bonnot qui a apporté tout ça ici, je ne sais d'où, avec un tas d'autres machines déjà vendues. Je ne suis pas son véritable associé, mais son ouvrier. J'ignorais totalement la provenance de ce matériel. Je l'ignore encore. Pensez-vous que si j'avais su que tout cela provenait de vols je n'aurais pas pris la fuite en même temps que lui ?

Petitdémange était sincère, cela fut démontré plus tard. Mais il était difficile de le croire alors une victime du bandit, d'autant plus que son lit était confectionné avec la couverture de laine dérobée avec l'auto de Merlin, de Vienne. Aux domiciles de Bonnot et à celui des Thollon, deux perquisitions sommaires ne permirent de découvrir que des correspondances entre Bonnot et Judith Thollon, et entre Bonnot et Dubois.

— Je ne suis pas la maîtresse de Bonnot, répétait la femme Thollon en sanglotant, je ne sais pas où il est, il ne vient plus ici.

A cette heure-là, Jules-Joseph Bonnot, qui était tout d'abord allé embrasser longuement sa maîtresse, 165 bis, rue Berthelot, avait couru d'une traite à l'entrepôt du 63, rue Voltaire, où il avait remis la voiture volée à M. Merlin, de Vienne. A l'heure où les perquisitions se terminaient à la Guillotière, dans l'insuccès, le bandit, penché sur le volant de la 701-S. 2, le visage crispé derrière les grosses lunettes noires qui lui recouvraient les yeux, fonçait vers Paris où l'attendait Garnier.

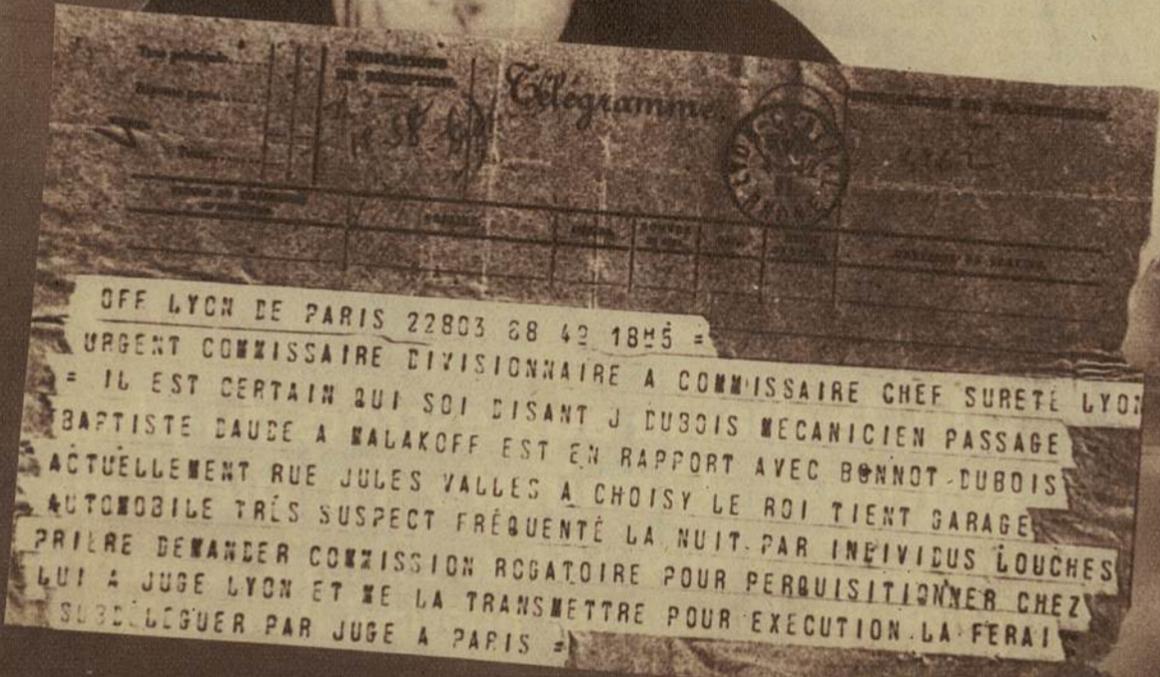
(A suivre.)

Emmanuel CAR.

(Copyright by Emmanuel Car, and Detective 1938).

Lire la semaine prochaine :

**BONNOT,**  
premier ennemi public N° 1



# DETECTIVE

Directeur :  
MARIUS LARIQUE



# RACOLEURS

Oui, la chasse aux escrocs du plaisir continue, Cuminato l'a bien vu...  
Lire, pages 8 et 9, l'article sur les Racoleurs du plaisir par l'inspecteur principal René-J. Piguet.